N° 1/1994

Prix TTC : 40 FF

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

Revue trimestrielle

SEXUALITÉ ET MARIAGE

APPROCHE ÉTHIQUE ET MÉDICALE (3)

par Roger EYKERMAN
avec la participation de
Christian KLOPFENSTEIN



EDITIONS MENNONITES
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD

N°1/1994

SEXUALITÉ ET MARIAGE

APPROCHE ÉTHIQUE ET MÉDICALE (3)

par
Roger EYKERMAN
avec la participation de
Christian KLOPFENSTEIN

Diffuseur pour la Belgique :
Editions «Le Phare»
(Association sans but lucratif)
5620 FLAVION-FLORENNES

SOMMAIRE

DEJA PARU

(N°1/1993)

I. Idées vraies et fausses

- Introduction
- La place de la femme dans la société
- Sexualité – plaisir – péché
- Amour et procréation
- La morale sexuelle
- Le souci du corps
- Conclusion du chapitre

II. Le mariage

- Introduction
- L'institution du mariage
- Les objectifs du mariage biblique
- Monogamie et polygamie
- L'âge du mariage
- Le choix du conjoint
- La virginité
- La cérémonie du mariage
- Le symbolisme religieux du mariage
- Les aléas du mariage
- Conclusion du chapitre

(N°3/1993)

III. La vie conjugale

- Introduction
- La relation conjugale
- L'entente dans le couple
- Le partage des tâches
- Procréation et stérilité
- L'éducation des enfants
- Conclusion du chapitre

IV. Autour du mariage

- Introduction
- La famille
- Relations familiales autres que conjugales
- Le veuvage
- Le divorce
- Le remariage
- Le célibat
- Conclusion du chapitre

V. SEXE ET MORALE

INTRODUCTION

La Bible aborde fréquemment des problèmes qui touchent à la sexualité. La sexualité joue un rôle important dans la vie de la plupart des personnages bibliques. Cependant, la sexualité par elle-même, dans son sens le plus strict de génitalité, est rarement présente ex-abrupto dans la Bible.

L'exercice conjugal de la sexualité semble tellement évident qu'il n'y avait pas lieu de légiférer dans ce domaine. Aussi, la Bible ne décrit pas la sexualité normale autrement que par l'exemple d'un chant d'amour, le Cantique des Cantiques. Faute de textes directifs, la sexualité conjugale est caractérisée par une grande liberté. Cette liberté peut dériver vers deux dangers opposés :

La dérive moraliste : En l'absence de règles bibliques relatives à l'exercice de la sexualité conjugale, il fallait inventer ces règles, justifier par l'histoire et l'expérience humaine un certain nombre de règles nécessaires pour canaliser, juguler, voire faire mourir une sexualité qui ne demande qu'à déborder et qui est en contradiction avec le but spirituel de chacun. Formule qu'on pourrait résumer en quelques mots : il faut donner et faire respecter des règles que Dieu a oubliées en inspirant le texte biblique. Cette façon de voir est celle d'un nombre important de traditionalistes de tous les milieux religieux qui complètent le texte biblique d'un véritable code de morale sexuelle toujours passéiste, parfois remis à jour par les autorités religieuses sous la pression de l'évolution sociale.

La dérive libérale : En partant de la même constatation de l'absence de règles, on peut arriver à une explication tout à fait opposée. L'absence de règles explicites montre que tout est permis. Il est donc suranné de vouloir faire entrer la sexualité dans un cadre de références alors que Dieu lui-même n'a pas pris la peine de légiférer dans ce domaine. Toute règle ne peut venir que de gens que la sexualité met mal à l'aise. A partir du moment où l'on est dans le cadre conjugal, la perversion n'existe plus. Il n'y a plus aucune limite à l'accès au plaisir et toutes les pratiques qui permettent d'y parvenir sont bonnes sans discrimination.

La morale sexuelle conjugale est du ressort de la responsabilité de chaque couple. Il appartient donc à chaque couple de se la définir sans tomber, ni dans un excès, ni dans l'autre, et en se souvenant que, même omniprésente, la sexualité n'est pas à elle seule toute la vie. La recherche du plaisir, inventé et donné par Dieu, n'est qu'un moyen de communication dans le couple et non un but en elle-même.

En revanche, la Bible met en garde de façon très directe, et légifère contre un grand nombre de perversions, ou au moins de déviations, par rapport à la sexualité dite normale.

Aussi, dans cette cinquième partie, nous nous arrêterons sur l'enseignement de la Bible plus directement lié à la sexualité et à ses modes d'expression, que ce soit hors mariage, qu'il s'agisse de véritables déviations, de relations extra-conjugales ou des difficultés qu'entraîne pour des jeunes, sur le plan sexuel, l'allongement du temps de l'adolescence, imposé par l'évolution sociale.

I) PUDEUR ET NUDITE

La nudité est souvent évoquée dans la Bible, mais avec des acceptions tout à fait différentes qu'il est nécessaire de bien dis-

tinguer, même s'il est parfois possible de les rapprocher symboliquement.

Nous passerons rapidement sur la première qui concerne le domaine spirituel. Le concept de nudité s'applique à la révélation, la mise à nu des pensées et des comportements soumis au jugement de Dieu (Lamentations 2:14 et 4:21-22 ; Hébreux 4:13).

La deuxième acception que nous trouvons est relative à l'absence de vêtements ou de biens matériels, par pauvreté, par dépouillement ou dépossession (Job 22:6 et 24:7 ; Ezéchiel 18:7 et 23:29 ; Matthieu 25:36 ; Jacques 2:15). Cette nudité suggère également la notion de grande faiblesse, d'incapacité à combattre, de dépendance, mise en parallèle avec la nudité de l'enfant qui vient de naître (Job 1:21 ; Ecclésiaste 5:14 ; Osée 2:3). Cette nudité, comme la pauvreté, est source de honte, parce qu'elle est le signe extérieur d'une mauvaise intégration sociale (Luc 16:3 ; Apocalypse 3:17-18).

La troisième acception concerne la nudité du corps. Cette nudité du corps, même partielle, imposée à des captifs comme humiliation, provoquait leur confusion, surtout quand elle atteignait des parties du corps que la pudeur imposait de laisser cachées (II Samuel 10:4 ; Esaïe 20:3-4). A l'inverse, la vision du corps nu est évoquée à plusieurs reprises sans avoir eu de conséquences, soit que la nudité n'était pas totale, soit que les circonstances en faisaient un événement accidentel, sans aucune ostentation, ni intention contraire à la pudeur (Marc 14:52 ; Jean 21:7 ; Actes 19:16), soit enfin parce que, le péché étant encore inconnu, il n'y avait pas encore la notion de pudeur (Genèse 2:25).

Cela nous amène à la dernière acception du mot nudité que nous trouvons dans la Bible, mais cette fois avec une connotation sexuelle : l'ensemble des parties du corps maintenues habituellement cachées par pudeur, en particulier les organes géni-

taux, mais également toute partie du corps susceptible d'éveiller la sensualité. Dans ce sens, on trouve 23 fois dans la Bible l'expression "découvrir la nudité" de quelqu'un (Lévitique 18 ; Ezéchiel 22:10 et 23:10) qui est synonyme d'entrer dans son intimité la plus profonde, ou même d'avoir avec lui une relation sexuelle.

La notion de pudeur apparaît dans la Bible immédiatement après la Chute et comme une conséquence du péché (Genèse 3:7). Auparavant, le mariage était déjà institué, avec sa composante sexuelle, mais dans une harmonie qui excluait la tentation dans ce domaine particulier, et même pour les générations futures (Genèse 1:28). Avec le péché et l'accès à la connaissance du bien et du mal, Adam et Eve ont pris conscience que leur nudité allait être un obstacle à la communion avec Dieu, que le corps de l'autre allait devenir objet de désir au détriment du Créateur. Aussi, la première réaction d'Adam et Eve fut de cacher par une ceinture la partie de leur corps susceptible de concrétiser l'attrait physique. On peut remarquer que la culpabilité d'Adam après la Chute n'est pas liée à sa désobéissance, mais à la conscience de sa nudité (Genèse 3:10). C'est une situation que l'on rencontre assez souvent dans la relation d'aide, où le patient ne peut trouver la solution à ses problèmes parce qu'il ne parvient pas à remonter jusqu'à leur véritable cause.

Dans toute l'histoire de l'humanité rapportée par la Bible, il y a toujours eu mise en valeur de la pudeur, qu'elle soit spontanée comme pour Adam et Eve, ou qu'elle fasse l'objet d'une réglementation. Suivant les normes sociales du moment, la notion de pudeur est variable. Certains vêtements jugés "habillés" aujourd'hui auraient violemment choqué il y a quelques dizaines d'années. Dans l'Antiquité grecque et romaine, où le corps humain était mis en valeur, la nudité totale était plus fréquente dans la vie et dans les représentations artistiques. La notion de pudeur concerne autant la manière de

s'habiller que l'importance relative des surfaces cachées ou découvertes. On connaît l'effet excitant des tenues vestimentaires qui mettent en valeur les attributs sexuels ou la sensualité, parfois plus que des tenues légères d'été. Les gens ne sont pas toujours conscients de cet aspect provocateur et il est important d'y être attentif aussi bien pour ne pas tenter les autres que pour ne pas être tenté. Cela n'est pas incompatible avec un conformisme modéré par rapport à la mode tant qu'elle ne porte pas atteinte à la pudeur. La Bible précise enfin que les sacrificateurs devaient porter des caleçons pour couvrir leur nudité. C'était aussi un élément de confort leur permettant d'être plus libres pour officier (Exode 28:42 ; Lévitique 6:3 et 16:4).

Il convient également de distinguer la pudeur de la pudibonderie qui en est une forme excessive, hélas fréquente chez les chrétiens pratiquants. Si la Bible invite à la discrétion sur les organes sexuels et les choses du sexe, elle en parle néanmoins chaque fois que cela est nécessaire. Par exemple, lors d'une querelle, une femme n'avait pas le droit de saisir l'ennemi de son mari par les parties honteuses (Deutéronome 25:11). Des hommes pouvaient avoir été blessés à l'urètre ou aux testicules (Deutéronome 23:1 ; Lévitique 21:20). L'apôtre Paul évoque les parties du corps "les moins honnêtes" dont on prend pourtant le plus grand soin (I Corinthiens 12:22-23). On pourrait encore revenir sur un certain nombre de passages que nous avons déjà cités et qui témoignent de l'absence dans la Bible de fausse pudeur alors que notre société qui se dit libérée continue de parler en anatomie du "nerf honteux" et de "l'artère honteuse".

La pudibonderie est un défaut qui peut être lourd de conséquence. L'harmonie sexuelle, nous l'avons vu, fait partie de l'harmonie du couple et ne peut se réaliser que s'il y a des échanges sur ce sujet. Certaines affections génitales exigent des soins qu'il faut savoir confier au médecin. Certains conseils élémentaires d'hygiène ne sont pas transmis aux enfants parce qu'ils concernent la sphère génitale dont il est malséant de par-

ler. C'est souvent l'origine d'infections ou de troubles divers que l'on peut constater ultérieurement : balanites, vaginites, etc. Ne jamais parler de sexualité, ni des organes sexuels, avec les enfants, ce n'est pas préserver leur pureté, c'est au contraire les renvoyer chercher ailleurs des informations douteuses qu'ils pourront acquérir çà et là, et les livrer en pâture à toutes sortes de séductions contre lesquelles ils n'auront pas été prémunis.

II) LA PROSTITUTION

La Bible évoque de nombreuses fois la prostitution. Très souvent, au sens figuré, elle compare l'attirance du peuple d'Israël pour les divinités païennes des pays voisins à l'attirance qu'un homme peut éprouver pour une prostituée qui s'efforce de le séduire. C'est un aspect que nous avons déjà développé, et nous reviendrons maintenant davantage sur le statut et la personnalité des prostituées.

D'une façon générale dans la Bible, et comme nous le reverrons lorsque nous aborderons les déviations sexuelles, il faut toujours distinguer la personne qui reste au bénéfice de l'amour de Dieu quelle qu'elle soit, et l'acte qu'elle commet qui, lui, peut être réprouvé s'il est en contradiction avec la loi morale qui a été donnée aux hommes.

La Bible mentionne les prostitutions masculine et féminine, mais les textes se rapportent surtout à la seconde, beaucoup plus fréquente et en général mieux tolérée socialement. L'entrée dans la prostitution apparaît plus souvent comme le résultat de circonstances subies que comme un choix délibéré. Ainsi, malgré l'interdiction de Dieu donnée par Moïse, il pouvait arriver qu'un père indigne livre sa fille à la prostitution, ce que la jeune femme ne pouvait que difficilement refuser en raison du poids du père dans la cellule familiale (Lévitique 19:29). Des captifs, jeunes

gens ou femmes, pouvaient être également livrés à la prostitution (Joël 3:3). Se prostituer était un sujet de honte (Genèse 34:31). Si des personnes le faisaient, ce ne pouvait être que sous la contrainte des circonstances.

La Bible souligne l'importance de la jeunesse comme un facteur d'enracinement dans la prostitution dont il est d'autant plus difficile de sortir qu'elle a été précoce (Ezéchiel 23:8). Cette constatation, toujours actuelle, montre qu'il est indispensable de veiller à ce que les enfants et les adolescents aient une éducation équilibrée au sujet de toutes les réalités de la vie, et plus spécialement en matière de sexualité.

La prostitution étant un mode d'expression de la sexualité en dehors du cadre institué par Dieu du lien conjugal, elle est interdite dans la Bible au même titre que l'adultère, aussi bien pour celui ou celle qui l'exerce que pour le "client" (Ezéchiel 23:43). La Bible insiste sur l'absence d'amour véritable dans ce type de relation où la recherche du plaisir prédomine pour l'homme et la femme : passion, emballement des sens (Ezéchiel 23:11, 16, 20). La haine peut même succéder à cette fausse relation amoureuse sans lien affectif profond (Ezéchiel 23:17, 28).

Si le (ou la) prostitué(e) est souvent au départ une victime, il (ou elle) peut trouver dans cet état des satisfactions, en particulier par la vénalité ou par la relative protection que peut donner un proxénète, mais aussi dans certains cas par le plaisir sensuel. La Bible évoque à plusieurs reprises le salaire de la prostituée, argent provenant du péché, donc impur, et qui ne pouvait être donné à Dieu en offrande (Deutéronome 23:18 ; Ezéchiel 16:31 et 33). La prostituée pouvait être entretenue (Osée 2:7) ou bénéficier de la protection de quelqu'un qui l'exploitait (Proverbes 5:8-10).

Aujourd'hui encore, lorsqu'une personne se prostitue, elle trouve souvent des raisons pour justifier sa situation et n'exprime que rarement le désir d'en sortir. Elle affirme souvent avoir

choisi délibérément ce qu'elle appelle un travail et met en avant les avantages qu'elle en tire. Or, ce qui la retient, c'est aussi la peur de la réinsertion sociale, la mauvaise image qu'elle a d'elle-même, ou la crainte des représailles de son souteneur si elle en a un. Cette constante réalité explique les difficultés que rencontrent ceux qui veulent aider des prostituées à s'affranchir de leur milieu. De nombreux clients potentiels sans lesquels il ne pourrait y avoir de prostitution, ceux qui en tirent des revenus, des penseurs et des hommes politiques au nom d'une fausse liberté ou d'une pseudo-nécessité d'hygiène publique, justifient et défendent l'existence de la prostitution, même parfois dans sa forme la plus vile d'esclavage moderne. Même indépendant(e), un(e) prostitué(e) n'est jamais réellement libre, puisqu'un moins esclave de l'argent, si ce n'est du plaisir ou de quelqu'un.

Cette réalité est très difficile à admettre pour les prostitué(e)s qui rejettent toute tentative d'approche moraliste ou inspirée par la pitié. Néanmoins, quelques actions de lutte contre la prostitution peuvent parfois aboutir grâce à l'engagement sans compter de personnes militantes ou de certaines associations, confessionnelles ou laïques. C'est toujours avec beaucoup de peine. Même dans un travail laïc de réinsertion sociale, il s'agit en fait d'un combat contre le péché et celui qui l'anime. Au delà des rares sauvetages ainsi réalisés, ce n'est qu'en Jésus-Christ que peut s'accomplir une véritable libération totale de la personne (Jean 8:34-36).

La Bible condamne formellement la prostitution en elle-même, mais ne rejette pas ceux qui l'ont pratiquée. Ils sont toujours au bénéfice de l'amour de Dieu s'ils se tournent vers Lui. Les prostituées de la Bible ont rencontré la grâce à un moment de leur vie qui en a été transformée. Quand on connaît l'état de dépendance des prostituées par rapport à leur condition et les difficultés qu'elles ont pour en sortir, on ne peut qu'être émerveillé de voir comment ce qui n'était qu'une simple rencontre a pu bouleverser, en profondeur et dans le bon sens, la vie de

Rahab ou des femmes de mauvaise vie qui ont suivi le Christ (Josué 2:1 ; 6:17 et 25 ; Hébreux 11:31 ; Luc 7:37-50). La tradition s'éloignant parfois de la réalité biblique, il est utile de préciser qu'aucun texte ne permet d'affirmer que Marie de Magdala, ou Marie-Madeleine, plusieurs fois citée dans les Evangiles, était une ancienne prostituée.

La Bible donne aussi une place particulière à Tamar qui se déguisa en prostituée. Veuve, elle pouvait se remarier. Elle se comporta en prostituée parce que la promesse d'un époux, qui lui avait été faite, n'était pas tenue. On peut remarquer qu'aucun reproche ne lui fut adressé (Genèse 38:11-15). Au contraire, le client, qui craignait le mépris en étant découvert, s'estima le plus coupable (Genèse 38:23 et 26).

Enfin, la Bible indique que plusieurs prostituées avaient des enfants et leur témoignaient de l'affection (I Rois 3:16-27 ; Juges 11:1).

III) DEVIATIONS, PERVERSIONS, DEBAUCHE

L'association de ces trois termes dans un même titre peut irriter les lecteurs qui ne supportent pas l'expression d'un jugement moral en matière de sexualité. Pourtant, la Bible en parle. Nous ne pouvons donc pas nous taire à ce sujet et il faut appeler les choses par leur nom.

Dans de nombreux passages, la Bible présente la sexualité comme un élément fondamental de la nature humaine, instinct qu'il y a lieu de contrôler pour ne pas le laisser envahir toute la personne au détriment de la dimension spirituelle. La satisfaction de cet instinct sexuel, source de plaisir, peut entraîner toutes sortes de déviations, plus ou moins conscientes, volontaires, ou acceptées suivant le jugement moral des individus. La Bible

évoque des déviations en ce qui concerne l'objet du désir sexuel : l'homosexualité sur laquelle nous reviendrons, la zoophilie (Lévitique 18:22-23). Elle montre aussi des déviations par rapport à l'expression normale de la sexualité, ou perversions, par exemple lorsque quelqu'un fait boire son prochain pour profiter de lui (Habakuk 2:15), ou lorsque père et fils vont vers une même fille (Amos 2:7).

Dans la Bible, le terme de débauche est employé pour désigner le dérèglement des mœurs. A l'exception de deux fois où il se rapporte à l'ivresse (Deutéronome 21:20 ; Ephésiens 5:3), il s'applique presque toujours à une sexualité débridée ou à la recherche du plaisir comme seul but, en dehors du cadre conjugal : avec les filles de Moab (Nombres 25:1), avec des prostituées (Luc 15:13 ; Cf. Proverbes 29:3), en affichant publiquement l'exercice de la sexualité (II Pierre 2:10-13), en ne respectant pas un minimum de pudeur et de discrétion (Ephésiens 5:3-5). Ces différents textes s'appliquent aussi à l'échangisme. Bien que non citée clairement dans la Bible, cette pratique de relations sexuelles avec de multiples partenaires consentants, est souvent mise aujourd'hui en avant par ceux qui prétendent à une pseudo-libération sexuelle. C'est une forme particulière de débauche dont les adeptes tirent leur plaisir, non d'une jouissance physique qui serait supérieure à celle qui provient de l'exercice conjugal de la sexualité, mais, inconsciemment, de la satisfaction personnelle d'avoir pu franchir des tabous, des barrières morales, et d'avoir vaincu un sentiment de honte ou de pudeur.

Dans le Nouveau Testament, il semble que ce soit le même mot grec qui est traduit suivant le cas par "impudicité" ou "débauche" (I Corinthiens 5:1 ; Galates 5:19 ; Colossiens 3:5 ; I Thessaloniciens 4:3 ; Jude 7). La débauche est plusieurs fois citée parmi les péchés qu'il convient d'éviter. Si certains chrétiens pratiquants sont plus tolérants pour d'autres formes de péché que pour tout ce qui concerne la sexualité, Dieu, lui, ne fait pas de classement : la débauche n'est mentionnée en pre-

mier que par l'apôtre Paul, alors que l'apôtre Jean ne lui donne pas une place particulière (Apocalypse 9:21 ; 21:8 et 22:15).

Plusieurs fois, la Bible oppose le mariage à la débauche et défend la pureté du lit conjugal. Le mariage, même s'il n'est pas que cela, est un moyen de prévenir la débauche, puisqu'il permet de canaliser une énergie sexuelle qui ne demande qu'à s'exprimer (I Corinthiens 7:2). Le lit conjugal, lieu normal d'expression de la sexualité, doit être préservé : "Que le mariage soit honoré de tous, et le lit conjugal exempt de souillures, car Dieu jugera les débauchés et les adultères" (Hébreux 13:4). Si la Bible ne donne pas un code de bonne conduite sexuelle dans le couple, il semble que les conjoints doivent cependant s'ajuster l'un à l'autre et définir ensemble ce qui paraît acceptable à chacun en fonction de son éducation, de sa pudeur. Le Cantique des Cantiques, avec toute sa poésie et son symbolisme, et d'une manière implicite, l'ensemble des textes bibliques, semblent laisser une grande liberté dans les pratiques à condition qu'elles ne soient pas contre nature comme la sodomie, souvent associée à la débauche et parfois admise dans certains couples. En effet, la Bible insiste sur le respect du corps, nous le verrons plus loin, et elle oppose l'usage naturel à celui qui est contre nature (Romains 1:24-26 ; I Corinthiens 6:18). Or, la sodomie détourne l'orifice anal de sa finalité anatomique et physiologique.

Si Dieu a instauré, et donc permis, le plaisir par la sexualité conjugale, il met en garde les chrétiens contre la débauche en rappelant plusieurs fois la maîtrise qu'il convient d'avoir et le respect du corps, dans lequel Dieu habite par son Esprit, et qui n'a pas à être déshonoré (Galates 5:22 ; I Corinthiens 3:16). Les chrétiens sont appelés à la liberté, mais cette liberté ne doit pas devenir un prétexte pour céder à toutes les tentations de la chair, entre autres les tentations sexuelles (Galates 5:13 et 19). Ils doivent veiller à ne pas fréquenter ceux qui se livrent à la débauche, non pas en coupant toute relation, mais en ne s'associant pas à leurs actions (I Corinthiens 5:9-11).

Pourtant, malgré les nombreuses mises en garde de la Bible, les chrétiens eux-mêmes ne sont pas à l'abri de la débauche (I Corinthiens 5:1). Les personnes les plus promptes à juger les autres sont parfois les plus fragiles. Leur peur, inconsciente, de céder à la tentation les obsède et les rend particulièrement sensibles à cette forme de péché dont elles veulent se défendre.

La Bible condamne la débauche comme la prostitution, mais elle témoigne de l'amour de Dieu pour le pécheur. Seuls, ceux qui persistent délibérément dans la débauche sont rejetés et condamnés (I Corinthiens 6:9-10 ; II Corinthiens 12:21). Les chrétiens ont la responsabilité d'aider les gens à se détourner de la débauche pour se tourner vers le Christ. Pour cela, ils doivent s'efforcer de comprendre au lieu de juger (I Corinthiens 9:20-22) et de redresser avec douceur (Galates 6:1-2).

Pour la débauche, comme pour l'homosexualité que nous allons voir maintenant, il y a toujours un espoir de normalisation des conduites, accompagnée d'un changement profond de l'individu.

IV) L'HOMOSEXUALITE

L'homosexualité est à la fois une déviation sexuelle, par le changement d'objet du désir qui se porte sur un individu de même sexe, et une déviance, en ce que c'est une conduite qui sort du cadre des normes sociales. Minoritaires, les homosexuels revendiquent la liberté d'exercer librement leur sexualité et d'être reconnus socialement comme des personnes à part entière, et non comme des marginaux ou des malades.

De nombreux ouvrages traitent de l'homosexualité. Nous nous contenterons ici de livrer quelques réflexions qui résultent d'une expérience professionnelle auprès de quelques homo-

sexuels et, d'autre part, de l'enseignement biblique sur ce sujet très controversé.

Actuellement, tout un courant de pensée met en avant une certaine bisexualité de tout individu, quel que soit son sexe génétique. Cette théorie tient une place fondamentale dans l'œuvre de Freud qui inspire la psychologie moderne. Malgré quelques réserves, il l'avait admise en présupposant une bisexualité biologique originelle qui exercerait une influence sur la psychologie des individus. Une telle théorie, qui permet d'expliquer des comportements déviants par un déterminisme échappant à toute responsabilité morale individuelle ou sociale, reste à la mode et trouve des justifications dans les données de l'embryologie et de la biologie cellulaire. Au début de la vie fœtale, le tissu cellulaire se développe sans tenir compte du sexe génétique pourtant déjà fixé lors de la fécondation. Le fonctionnement d'une même cellule peut être modifié dans le sens de l'un ou l'autre sexe sous l'effet de différentes hormones. Ces constatations, qui font partie du grand mystère de la vie, ne suffisent pas à fonder une théorie et aucun travail sérieux de laboratoire n'a pu établir un lien quelconque entre cette "bisexualité" cellulaire et une "bisexualité" psychologique. Les études qui ont été menées sur des cas présentant des anomalies sexuelles biologiques et anatomiques montrent que ces anomalies n'ont pas d'effet direct sur le sexe psychologique qui dépend beaucoup plus du sexe officiellement attribué à la naissance ou reconnu socialement. A l'inverse, sauf de très rares exceptions, les homosexuels sont normalement constitués anatomiquement et physiologiquement.

Dans la Bible, la théorie de la bisexualité n'a aucune place. Dès la Genèse est posé le principe d'une nette différenciation de deux êtres, non seulement physiquement, mais dans toute leur personnalité. "Il créa l'homme et la femme" – en hébreu: "il créa tous les deux" – (Genèse 1:27).

Cette différence fondamentale n'interdit pas une certaine interchangeabilité des comportements sociaux, comme nous l'avons vu au sujet du partage des tâches entre l'homme et la femme. C'est donc une simplification abusive de faire référence à des comportements spécifiquement masculins, et à d'autres spécifiquement féminins, pour affirmer qu'il y a homosexualité, ou au moins ambivalence, dès lors que quelqu'un adopte des comportements inhabituels pour son sexe.

Créé homme ou femme, l'être humain peut, si certaines conditions sont remplies, ressentir une attirance pour les gens du même sexe : attirance affective, sexuelle, ou les deux à la fois. Cette attirance peut être le signe d'une tendance homosexuelle, mais ne signifie pas nécessairement une homosexualité confirmée, comme le désir de vengeance à l'égard de quelqu'un qui nous a fait du tort n'entraîne pas obligatoirement –et heureusement ! – meurtre ou agression.

Pour le public mal informé, le terme d'homosexualité regroupe sans nuances des déviations pourtant différentes, dont certaines correspondent à une véritable pathologie, et d'autres plutôt à des choix de mode de vie. Elles peuvent parfois se retrouver à des degrés divers chez un même individu. On peut distinguer l'homosexuel homme ou femme (c'est alors une lesbienne) qui éprouve seulement de l'attirance pour quelqu'un de même sexe et désire avoir des relations sexuelles avec lui, le pédophile qui recherche les enfants, le travesti qui éprouve du plaisir à s'habiller en femme, mais qui peut avoir une vie hétérosexuelle par ailleurs, le transsexuel qui a le sentiment profond qu'il résulte d'une erreur de la nature qui lui a donné un corps et un aspect physique ne correspondant pas à son sexe véritable.

On peut considérer l'homosexualité comme un phénomène de société, car c'est le fonctionnement social qui réprime, tolère, permet, ou même induit l'expression de l'homosexualité avec

des modalités différentes suivant le contexte socioculturel. Ainsi, dans certaines civilisations primitives, objets privilégiés d'études des ethnologues, l'homosexualité entre adultes n'existe réellement pas, sans que ce soit la répression qui l'empêche de s'exprimer. Dans d'autres cultures, au contraire, l'homosexualité tient une grande place. Les homosexuels y sont nombreux et leurs associations constituent de forts groupes de pression. L'ardeur combative des homosexuels est souvent une réaction contre les jugements et l'oppression dont ils sont victimes, et qui viennent s'ajouter, pour beaucoup d'entre eux à un sentiment inavoué d'échec. Conscients d'appartenir à une minorité, d'être en dehors de la norme en ce qui concerne la sexualité, ils ont besoin de s'affirmer, de présenter leur situation comme normale, de retrouver entre eux une certaine solidarité et d'être reconnus socialement. Consciemment ou non, un nombre important d'homosexuels souffrent en silence de leur anormalité. Leur engagement dans la lutte pour les droits des homosexuels n'est souvent qu'un moyen de masquer cette souffrance profonde, subie, et dont ils ne peuvent sortir.

La Bible condamne fermement l'homosexualité dont la plupart des formes

existaient déjà : les relations sexuelles entre hommes (Genèse 19:5; Lévitique 18:22 et 20:13 ; Juges 19:22 ; Romains 1:27 ; I Corinthiens 6:9-10 ; I Timothée 1:9-10), entre femmes (Romains 1:26), le travestissement pour les deux sexes (Deutéronome 22:5), la pédophilie (Genèse 19:5; Joël 3:3), le transsexualisme (I Corinthiens 6:10). Il est possible que le jugement très dur qui frappe ceux qui "scandalisent" des enfants s'applique aussi à la pédophilie, très courante en Grèce et dans l'Empire romain au temps du Christ (Matthieu 18:6 ; Marc 9:42 ; Luc 17:2).

De nombreuses hypothèses ont été avancées pour tenter d'expliquer l'homosexualité : pourquoi et par quel déterminisme

un individu devient-il homosexuel? Quels sont les facteurs liés à l'éducation, la structure psychologique, la biologie, etc ? Dans la mesure où la Bible condamne l'homosexualité, elle ne donne pas d'explications qui pourraient servir de justifications. Au contraire, elle donne un exemple qui montre que certaines causes couramment admises dans l'origine de l'homosexualité n'y aboutissent pas nécessairement. Dans son aspect physique, Jacob était nettement moins viril que son frère. Il avait été "couvé" par une mère captatrice, dominatrice dans le couple, et manipulatrice. Elevé à l'intérieur, dans l'accomplissement des tâches domestiques, Jacob avait sa mère comme principale image d'identification pour construire sa personnalité. Il bénéficia de la complicité de sa mère pour tromper et tirer des avantages des "hommes" de la famille (Genèse 25:19-34 et 27:1:27). Par ailleurs, Jacob était très sensible (Genèse 29:11). Malgré l'accumulation de tous ces facteurs, Jacob ne devint pas homosexuel. Il aimait profondément Rachel au point de travailler 14 ans chez Laban pour l'obtenir (Genèse 29:18,20,30) et il eut également des enfants avec Léa, Bilha et Zilpa.

La Bible fait une très nette distinction entre ce qui est du domaine affectif et l'expression concrète de la sexualité. Ainsi, il est possible à un homme d'avoir un "ami que l'on aime comme soi-même" (Deutéronome 13:6), ou "comme son âme" (I Samuel 18:1-4 ; II Samuel 1:25-27), sans pour autant qu'il y ait passage à l'acte homosexuel. Toutes les amitiés profondes avec un individu de même sexe ne sont pas toujours homosexuelles, au sens courant qui a déjà une connotation d'amour sensuel. Cela ne les empêche cependant pas d'être l'expression d'une sensibilité qui rend vulnérable à la tentation homosexuelle et qui correspond à ce que les psychologues appellent l'homosexualité latente.

La très grande affection qui unissait David et Jonathan est souvent considérée comme un exemple de relation homosexuelle. C'est nier l'ensemble du texte biblique que de voir dans

cette relation une justification de l'homosexualité. La Bible n'évoque nullement de relations sexuelles entre eux. Très tôt, David se maria en conservant son amitié à Jonathan (I Samuel 18:18,27-28 ; 20:17 et 42). Jonathan lui-même se maria (II Samuel 4:4). Les nombreuses liaisons amoureuses de David montrent qu'il n'était pas homosexuel et ne s'était pas marié par convenance.

Le manque d'équilibre dans l'éducation, une trop grande timidité, un sentiment d'échec ou de dévalorisation, l'absence d'images d'identification saines, une mauvaise répartition des rôles entre les parents, etc, peuvent prédisposer un enfant à l'homosexualité. Dans la Bible, le passage à l'acte homosexuel est la conséquence soit du choix délibéré de rejeter Dieu et ses prescriptions (Romains 1:24), soit d'une certaine complaisance pour le vice et les fantasmes érotiques (Jude 7,8,19; I Thessaloniciens 4:3-5). La Bible mentionne aussi la responsabilité sociale (Romains 1:32). La tolérance, voire l'approbation sociale, très forte aujourd'hui dans notre société occidentale, incite un nombre de gens toujours plus grand à donner libre cours et à concrétiser leur homosexualité latente, parfois après une période plus ou moins longue où ils se sont efforcés de masquer leur tendance pour tenter de vivre normalement en hétérosexuels. Parvenus à un âge mûr, ils n'ont plus peur d'échouer dans leur intégration sociale en affichant publiquement leur différence. Aussi, ils finissent par accepter leur homosexualité et abandonnent femme et enfants, pour trouver un hypothétique bonheur. Souvent, ils accumulent déceptions sur déceptions, tant au niveau de leur vie sexuelle qu'affective.

Beaucoup d'homosexuels le sont devenus à la suite d'expériences sexuelles précoces qui sont venues confirmer une homosexualité latente due au contexte éducatif et psychologique. Les homosexuels font souvent du prosélytisme auprès des personnes les plus fragiles et influençables. Enfants et adolescents se laissent d'autant plus facilement séduire et initier que la sexualité est

un sujet tabou dans la famille et qu'ils n'ont pu être prémunis contre ce genre de tentation par une éducation lucide et adaptée.

Comme pour les autres déviations, il est important de se souvenir que la condamnation biblique de l'homosexualité n'est pas le rejet de l'homosexuel en tant que personne. La peur de l'homosexualité chez l'autre et pour lui-même conduit parfois le chrétien à éprouver une même aversion pour l'acte répréhensible et la personne qui le commet. L'homosexuel, même s'il ne le dit pas, est très souvent un être qui souffre et qui subit sa condition. Il a besoin d'être aimé tel qu'il est, avant d'être jugé ou définitivement emprisonné derrière une étiquette. Sa souffrance l'empêche de recevoir directement le message de l'Evangile et il lui faut auparavant acquérir la certitude d'être aimé pour lui-même, en toute pureté et de manière désintéressée.

Avant de clore ce chapitre sur l'homosexualité, quelques remarques doivent encore être faites. D'une part, il s'agit de réalités très intimes et très profondes de l'individu. C'est un domaine dans lequel il faut beaucoup de sagesse et de discrétion. Il faut aussi savoir se méfier des apparences : un homme d'allure très virile peut être homosexuel, et un autre plutôt efféminé ne pas l'être. Hommes et femmes portaient bien des bijoux à l'époque de Moïse ! (Exode 32:2). D'autre part, le fait qu'une personne ait eu, à un moment donné, une expérience homosexuelle, surtout un adolescent, ne signifie pas qu'elle le soit devenue définitivement. Il est aussi grave de banaliser le péché que d'enfermer quelqu'un dans l'homosexualité par un jugement hâtif, définitif, surtout s'il est rendu public. Enfin, il faut se souvenir que nul n'est à l'abri de la tentation sexuelle, y compris homosexuelle, et que tout jugement de valeur sur les personnes est interdit (Romains 2:1-4). Souvent, dans le cas où quelqu'un est confronté à de tels problèmes, l'aide d'une tierce personne, choisie pour sa discrétion et la confiance qu'elle inspire, est utile pour partager ce qui est un véritable fardeau.

Quelle que soit la situation, le pardon de Dieu et le renouvellement profond de la personnalité sont possibles. Mais ils ne peuvent être que le résultat d'une conviction personnelle produite par le Saint-Esprit et non par des discours moralisateurs.

V) LA MASTURBATION

On ne peut pas terminer une étude sur la sexualité dans la Bible sans évoquer la masturbation... dont elle ne parle pas ! au moins explicitement. Bien sûr, les lecteurs qui connaissent bien la Bible citeront l'histoire d'Onan qui a donné son nom à l'onanisme, synonyme de masturbation.

Onan fut invité à coucher avec sa belle-sœur pour donner une postérité à son frère décédé. Or, "Onan, sachant que cette postérité ne serait pas à lui, se souillait à terre lorsqu'il allait vers la femme de son frère... " (Genèse 38:9). Le texte ne permet pas de préciser s'il s'agissait réellement de masturbation, ou de la méthode contraceptive appelée "coït interrompu" qui consiste pour l'homme à se retirer avant la conclusion de la relation sexuelle.

L'absence de textes explicites sur la masturbation ne signifie pas qu'elle était autorisée. Située en dehors du but conjugal de la relation sexuelle, pratiquée délibérément comme source de plaisir solitaire et égoïste, elle est péché. La perte de semence, qu'elle soit appelée dans la Bible "gonorrhée", mot devenu pour les médecins synonyme de blennorragie, ou "pollution", était une impureté (Lévitique 15:2 et 16) qui nécessitait une purification, mais n'entraînait pas une condamnation. Le Nouveau Testament confirme cette notion en invitant les chrétiens à éviter l'impureté (Ephésiens 5:3 ; Colossiens 3:5), surtout si elle se fait dans le secret (Ephésiens 5:12).

En pratique, le problème de la masturbation se pose surtout à l'adolescence, en particulier pour les garçons. La prolongation

de l'adolescence, dans la société occidentale, retarde l'accès des jeunes à la sexualité conjugale, la seule bibliquement permise. Pourtant, physiologiquement, les garçons ont des érections spontanées qui peuvent aboutir, en cas d'abstinence prolongée, à une émission de sperme, parfois accompagnée d'une sensation de plaisir. Il faut réserver le terme de masturbation à l'excitation volontaire des organes génitaux.

N'étant pas encore prêts psychologiquement et socialement au mariage, ni même à de simples relations amicales avec l'autre sexe, les adolescents ont tendance à se replier sur eux-mêmes dans l'auto-érotisme qu'ils ont souvent découvert accidentellement. Indépendamment de tout jugement moral, médecins et psychologues considèrent la masturbation comme une étape normale.

L'être humain est, dans sa nature même, soumis à la loi du péché qui peut se manifester, entre autres, par des pulsions sexuelles incontrôlées. Pour une personne qui n'a pas encore été libérée par le Christ, la masturbation peut être un exutoire et éviter des passages à l'acte aux conséquences parfois dramatiques, comme viols ou agressions sexuelles. Cette justification de la masturbation par la notion de moindre mal ne peut concerner que des cas pathologiques graves. C'est un point de vue au niveau du raisonnement humain. La Bible, elle, propose par le Christ une libération totale de la personne et la maîtrise des pulsions, même si c'est parfois au prix de grandes luttes intérieures (Jean 8:36 ; Romains 7:15-23).

Si la masturbation peut correspondre à une étape utile de la découverte du corps, elle n'est toutefois pas indispensable et présente des inconvénients, surtout si elle se prolonge, qui justifient son interdiction :

a) Elle amène l'individu à s'habituer au plaisir solitaire, donc égoïste, et facile. Une telle habitude, si elle subsiste encore, devra être perdue au moment du mariage pour ne pas le com-

promettre en frustrant le conjoint de la sexualité qui lui est due. L'abandon de cette pratique peut être lent, difficile, et même impossible.

b) La recherche du plaisir peut devenir obsessionnelle et finir par priver l'adolescent de tout autre investissement, qu'il soit scolaire, dans les loisirs, ou social, compromettant ainsi son avenir.

c) La masturbation de l'adolescent l'amène à s'intéresser à son propre sexe et à y trouver du plaisir. C'est pour lui plus facile que de s'intéresser à l'autre sexe. Il sera plus enclin à rechercher, à avoir des contacts avec d'autres "comme lui", des alter-ego. Si l'occasion s'en présente, il pourra passer plus facilement de la masturbation solitaire à la masturbation partagée, puis à des pratiques homosexuelles, voire à l'homosexualité confirmée.

Ces risques mettent en relief la nécessité de pouvoir parler de la masturbation calmement et lucidement, sans la banaliser, mais aussi sans dramatiser ni culpabiliser outre mesure. Le rôle des parents n'est pas de juger ni de condamner, mais d'informer, d'avertir et d'aider. Quand la masturbation est la conséquence du repli de l'adolescent sur lui-même, il est plus utile de réfléchir avec lui sur les causes de ce repli, que de vouloir la réprimer. Enfin, l'obtention d'un plaisir qui n'est pas permis s'accompagne généralement d'un très fort sentiment de culpabilité qui fait obstacle à une saine relation de l'adolescent avec son entourage, et avec ses parents en particulier. Il est souvent utile de lui permettre de se libérer en s'ouvrant à un adulte de confiance qu'il aura choisi. Il est difficile à l'adolescent de parler de sexualité avec ses parents. Il faut néanmoins que son interlocuteur soit suffisamment proche d'eux, partage leurs options morales et puisse lui apporter des réponses cohérentes par rapport à l'éducation reçue précédemment.

En ce qui concerne plus particulièrement les parents chrétiens, ils peuvent dire à leurs enfants que la masturbation est une

tentation, comme eux en connaissent d'autres, qu'on peut y résister avec plus ou moins de succès, que la victoire est possible avec l'aide du Christ, mais qu'il y a aussi son pardon en cas de défaite malgré des efforts sincères (Psaume 119:9 et 11 ; I Corinthiens 15:57 ; I Jean 1:9).

CONCLUSION DU CHAPITRE

Cette dernière partie nous a permis d'approfondir quelque peu l'enseignement biblique sur la sexualité proprement dite, et sur quelques unes de ses déviations. Ce qui n'est que banalités ou discours superficiels pour les uns peut être nouveau et instructif pour d'autres.

La sexualité humaine d'une part, les textes bibliques d'autre part, sont tellement riches qu'il est impossible de présenter une étude exhaustive de ce qui les rapproche. Néanmoins, les problèmes sont posés. Et c'était précisément le but de cet ouvrage !

L'existence de déviations sexuelles amène les diverses sociétés à légiférer dans le sens de la tolérance ou de la répression, de la liberté ou de la protection des individus. Ce que l'on appelle couramment la libération sexuelle n'est souvent qu'un nouvel esclavage.

La Bible ne nie pas la sexualité, mais lui assigne une place limitée dans la personne. Les réponses de la Bible privilégient la personne, et non ses actions, fussent-elles bonnes ou mauvaises. C'est à la personne toute entière que Dieu offre une réconciliation et un renouvellement total en profondeur dont nombre de psychothérapies ne sont souvent que de pâles imitations.

Lorsque l'homme est réconcilié avec Dieu, la sexualité, librement maîtrisée, retrouve sa place normale. Elle n'est plus asser-

vissement de l'individu, mais dans un couple, expression du bonheur sur terre en attendant la félicité éternelle.

Arrivés à la fin de cette première partie, puissent les lecteurs chrétiens avoir une nouvelle vision de la sexualité libérée des a-priori et de la culpabilité due à l'ignorance, ainsi qu'une nouvelle approche de ceux dont la sexualité dérange! Puissent les autres avoir quelques idées nouvelles sur la Bible et, au hasard du survol des Ecritures, avoir rencontré le Christ, celui qui peut renouveler toute une vie et lui donner sa plénitude !

VI. CONSEILS PRATIQUES

INTRODUCTION

De nombreux amis regrettaient le trop petit nombre d'ouvrages traitant des problèmes sexuels et destinés à un public chrétien de langue française. Même si ce livre, initialement un travail universitaire, n'était pas destiné seulement à un tel public, j'y ai donc ajouté ce sixième chapitre dans lequel sont repris plusieurs sujets qui ont déjà été abordés, mais ils le sont ici sous un angle beaucoup plus pratique.

Bien qu'il n'y ait plus de citations empruntées à l'Ecriture sainte, il s'agit toujours d'une vision biblique des problèmes, complétée, là où la Bible est muette, d'une part des acquis des Sciences Humaines compatibles avec son enseignement, d'autre part de ma propre expérience clinique.

Devant les difficultés exprimées par un certain nombre de patients, généralement des chrétiens pratiquants, il m'a paru utile d'aborder concrètement quelques problèmes parmi les plus fréquemment rencontrés. Mon objectif n'a pas été de faire un manuel de sexologie chrétienne, mais d'aider les personnes en difficulté, et ceux qui peuvent être amenés à les conseiller, à mieux discerner les symptômes et à y apporter une première réponse. Dans ce but, quelques notes, proposées par le Docteur Christian KLOPFENSTEIN, apportent utilement un complément d'informations médicales, notamment sur les causes des difficultés et les traitements proposés.

Cette information devrait également permettre aux personnes concernées d'apprécier l'opportunité de consulter un spé-

cialiste sans attendre que la situation soit devenue grave et irréversible.

Ce dernier chapitre contient des éléments plus techniques sur la sexualité. Il est donc réservé à un public averti, essentiellement les couples. Il ne doit pas être mis entre toutes les mains afin de ne pas créer des préoccupations ou des tentations inutiles. Il peut toutefois être lu avec intérêt par des jeunes adultes qui se préparent au mariage, et certains conseils qui concernent les grands adolescents pourront leur être communiqués. Ce serait même une faute grave de ne pas les informer alors qu'ils reçoivent déjà, par leurs camarades, et parfois par d'autres adultes peu scrupuleux, ou par les médias, un enseignement faux, fondé sur de prétendues connaissances scientifiques, et dominé par le libéralisme des mœurs.

Après une réflexion sur l'opportunité de consulter un spécialiste, nous étudierons successivement les problèmes qui peuvent se poser aussi bien à des célibataires qu'à des gens mariés, les problèmes qui concernent le couple, et enfin quelques problèmes spécifiquement masculins ou féminins.

I) QUI ET QUAND CONSULTER ?

Lorsque des gens ont des difficultés dans leur vie sexuelle, ils hésitent longuement avant de consulter, ou même simplement, d'en parler à qui que ce soit. Plusieurs raisons contribuent à prolonger cette période d'indécision pendant laquelle la situation ne fait qu'empirer :

1) Faute d'information, et c'est particulièrement vrai dans les milieux chrétiens pratiquants, les gens ne savent pas très bien ce qui est normal et ce qui ne l'est pas.

2) Lorsqu'ils savent d'emblée que quelque chose ne va pas, ou lorsqu'ils ont fini par en prendre conscience, ils espèrent tou-

jours que les symptômes vont disparaître spontanément et que la situation va devenir ou redevenir normale.

3) Ils ne savent pas à qui s'adresser. Les problèmes sexuels concernent évidemment la santé qui relève du médecin, mais aussi la psychologie, avec toutes les craintes qui sont liées à l'intrusion dans le domaine de la pensée ou à la folie (on confond souvent psychologue et psychiatre). La sexualité évoque aussi la notion de péché et concerne la morale dont la référence peut être une autorité spirituelle : pasteur ou prêtre. Parfois, les personnes qui rencontrent un problème dans leur sexualité s'ouvrent à un ami intime ou à un parent dont les conseils ne sont pas toujours bien adaptés.

4) La pudeur d'une part, l'amour-propre d'autre part, sont également des obstacles importants. Consulter, ou au moins demander un conseil, c'est se mettre en situation d'avoir à avouer son inexpérience ou son échec. Cet aveu est d'autant plus difficile que, dans notre société, la sexualité est omniprésente, et l'idéal de jouissance a été érigé en valeur sociale. Il suffit de regarder films et publicités pour s'en convaincre.

5) Le fonctionnement même du couple peut retarder l'échéance d'une consultation pourtant nécessaire. Chacun des conjoints pense l'autre responsable de la situation, ou, au contraire, s'accuse et se sent coupable. Il en résulte l'impossibilité de prendre une décision commune. Il est fréquent que l'un des conjoints invite l'autre à consulter un spécialiste alors que les deux ont chacun leur part de responsabilité dans l'origine et le développement des difficultés.

Or, en matière de difficultés sexuelles, des symptômes non traités s'aggravent généralement et provoquent, en réaction, de nouveaux symptômes chez le (ou la) partenaire. Par exemple, il est fréquent que l'absence de désir chez une femme entraîne impuissance ou éjaculation précoce chez le mari.

Parfois, le recours à des pratiques palliatives, de seules caresses ou de masturbation, peut remplacer une relation sexuelle complète. Les conjoints se contentent alors d'un succédané d'amour et n'éprouvent pas le besoin de consulter pour améliorer leur vie sexuelle. Ils se privent alors du plaisir total, physique et psychologique, que peut procurer une véritable relation amoureuse.

Une fois prise la décision de consulter un spécialiste, il reste encore à le trouver. Il est indispensable qu'il soit qualifié. Or, l'approche des problèmes sexuels ne fait pas partie de la formation de base des médecins généralistes, ni des psychologues, ni des pasteurs ou des prêtres. Il faudra donc commencer par se renseigner soigneusement avant de savoir à qui s'adresser. Plusieurs avis valent mieux qu'un.

Le choix du spécialiste dépend aussi du type de problème à traiter et ce livre pourra être une aide dans ce domaine.

Il faut aussi se souvenir qu'un spécialiste est un technicien et qu'il n'a pas nécessairement des préoccupations morales. Il peut aussi s'appuyer sur d'autres valeurs que celles qui fondent la morale chrétienne. Ainsi, à titre d'exemples heureusement exceptionnels, j'ai connu un sexologue qui abusait de ses patientes sous prétexte de les "débloquer", un autre qui encourageait hommes et femmes à l'adultère, et un autre enfin, homosexuel, qui entraînait ses patients à accepter et à vivre concrètement leurs tendances homosexuelles.

Il est donc prudent de se renseigner et de s'adresser à quelqu'un qui a été recommandé. Il est indispensable que le patient puisse faire confiance à celui qui le soigne, mais il ne doit pas pour autant renoncer à sa propre personnalité. Il lui faut garder une attitude de prudence. Pour cela, il est utile de parler du traitement proposé à une personne de confiance et, le cas échéant, il ne faut pas hésiter à consulter un autre spécialiste.

II) L'INDIVIDU ET LE SEXE

Dans un souci de clarté, un certain nombre de problèmes ont été regroupés dans ce chapitre. Il faut se souvenir que, s'ils concernent d'abord des célibataires, ils peuvent aussi se prolonger dans le mariage. Leurs effets se font alors sentir dans le couple et ils peuvent constituer un obstacle à une vie conjugale normale.

Les tentations sexuelles peuvent commencer très tôt dans la vie, parfois avant la puberté, et se prolonger très tard. Le mariage est une étape capitale dans la vie d'un individu et devrait être l'ouverture à la vie sexuelle, mais il met pas fin automatiquement aux problèmes qui ont pu surgir auparavant.

LA MASTURBATION : Nous avons déjà vu l'enseignement biblique qui concerne cette pratique, ainsi que quelques conseils pratiques. L'expérience montre qu'elle est très fréquente et qu'elle est source de difficultés pour beaucoup de jeunes, de célibataires, ainsi que pour nombre de parents, d'éducateurs, d'animateurs, d'enseignants, qui ne savent pas toujours quelle attitude adopter. En outre, elle a parfois des conséquences sur la vie conjugale.

Pratiquée par les deux sexes, la masturbation est plus fréquente chez les garçons et revêt une importance différente suivant l'âge de la personne qui la pratique.

Au risque de choquer, on peut dire que la masturbation du jeune enfant est par elle-même sans gravité. L'enfant joue avec son corps : il cherche inconsciemment à reproduire tout geste qui lui donne une sensation agréable. Le petit garçon peut jouer avec son sexe comme il suce son pouce et sans que ce geste ait une signification sexuelle. Il est important que les réactions de l'entourage soient modérées pour que l'enfant puisse apprendre progressivement, à l'âge de l'apprentissage de la propreté, que

la verge sert d'abord à uriner et qu'il convient de ne pas jouer avec. Plus tard, l'enfant pourra apprendre le rôle sexuel de la verge (on l'appelle alors le pénis) en même temps que le fonctionnement de tous ses organes, et sans lui donner une importance particulière.

J'insiste sur la modération nécessaire aux réactions de l'adulte. Alors que la masturbation du petit enfant consiste en gestes involontaires et non sexuels, c'est souvent l'adulte qui les "sexualise" en y attachant plus d'importance qu'ils n'en méritent. Des menaces telles que "Si tu joues avec ton zizi, on va te le couper" sont dramatiquement lourdes de conséquences pour l'enfant, ainsi que pour l'adolescent et l'adulte qu'il sera. Un tel enfant se sentira toujours coupable et vivra dans une perpétuelle angoisse qui le paralysera dans son développement intellectuel et social. Toute sa sexualité future, et même son identité sexuelle, pourront en être définitivement perturbées.

Pour la petite fille, la masturbation est rare, ne serait-ce que parce qu'aucun organe externe n'attire son attention. Elle devient plus fréquente au fur et à mesure que les filles découvrent leur corps et approchent de la puberté, mais reste plus rare que chez les garçons. Alors que pour eux, il y a le plus souvent attouchement direct des organes génitaux, les filles peuvent avoir des sensations érotiques par d'autres excitations mécaniques sans attouchement direct : mouvements de balancements, croisements des jambes serrées au niveau des cuisses.

A partir de la puberté, la masturbation ne donne plus seulement une sensation agréable, plus ou moins diffuse, mais peut conduire à l'orgasme : aboutissement de l'excitation sexuelle accompagné d'une sensation très forte de plaisir, que l'individu, homme ou femme, peut volontairement chercher à éprouver. Comme une drogue, la masturbation devient alors un besoin incœrcible qui finit par miner la personne et l'isoler du monde environnant.

La masturbation occasionnelle est jugée sans danger par les médecins. Certains médecins, même chrétiens, considèrent que c'est une pratique normale pour des gens qui n'ont pas d'activité sexuelle : jeunes, célibataires, conjoints provisoirement séparés.

Pour les adolescents, s'il convient de ne pas dramatiser outre mesure, comme nous l'avons déjà vu, il est toutefois important que la masturbation ne devienne pas obsessionnelle en s'imposant à l'individu hors de tout contrôle volontaire. Il est souvent vain, et donc encore plus culpabilisant à cause du sentiment d'échec qui en découle, de vouloir réprimer directement la masturbation, mais il est utile de lutter contre les facteurs qui la favorisent comme l'inactivité, la solitude et le repliement sur soi. Il faut à l'adolescent ou au jeune adulte des activités qui soient à la fois un dérivatif physique et intellectuel. Une saine activité physique facilite le sommeil, une activité intellectuelle occupe l'esprit, et les deux sont propices au développement de contacts sociaux. Il ne s'agit pas seulement que la personne soit occupée, mais qu'elle s'investisse dans quelque chose, qu'elle ait un but pour sa vie, un idéal de vie qui mobilise son énergie.

L'enfant ou le préadolescent s'intéresse à ses organes génitaux pour les sensations diffuses qu'il en retire. A partir de la puberté, la masturbation, qui est le moyen d'atteindre l'orgasme, s'accompagne souvent de fantasmes ou de rêveries érotiques. La pornographie, la lecture de livres ou la vision de films suggestifs, excitent les sens et rendent la masturbation plus fréquente. Cela est encore vrai chez les adultes. La première démarche à faire pour quelqu'un qui veut se maîtriser est donc de bannir toute source d'excitation, quel qu'en soit le support : vidéo, film, revue, photo, livre.

La masturbation, occasionnelle ou habituelle, n'est jamais à elle seule un motif de consultation. Elle cesse habituellement à la fin de l'adolescence, au moins quand l'individu a une activité

sexuelle conjugale. Sa persistance chez l'adulte est généralement le signe d'une personnalité restée infantile, mais la masturbation reste habituellement secrète si elle n'est pas associée à d'autres symptômes.

Parfois, un adulte qui vit seul après avoir connu une vie sexuelle, a recours à la masturbation comme exutoire à un besoin sexuel qu'il n'a pas encore appris à maîtriser. La personnalité de l'adulte étant déjà constituée, les conséquences en sont moins graves que pour l'adolescent, mais restent comparables, surtout pour les chrétiens pratiquants, en ce qui concerne le sentiment de culpabilité. Les adultes concernés pourront donc se reporter utilement à ce qui a déjà été mentionné pour les jeunes.

Enfin, dans certains cas pathologiques graves à distinguer de l'exhibitionnisme sur lequel nous reviendrons, la masturbation peut être pratiquée avec frénésie, de manière solitaire ou publique : personnalités frustes, états psychotiques, crises d'excitation. Un traitement médical peut alors être utile pour réduire l'excitation sexuelle et faciliter l'intégration sociale de l'individu en évitant qu'il soit rejeté à cause de son comportement déviant et involontairement provocateur.

LES OBSESSIONS SEXUELLES : Beaucoup de gens sont assaillis plus ou moins fréquemment par des pensées sexuelles. La notion d'obsession est subjective et dépend de l'individu, de son éducation.

Ainsi, un adolescent pourra s'inquiéter de ses fréquentes érections qui attirent son attention sur le sexe. S'il s'y ajoute une certaine culpabilité liée à une masturbation même rare, il pourra se considérer comme un obsédé sexuel. Au contraire, un homme dont l'éducation lui aura inculqué que le sexe est sa raison d'être, que son rôle est de posséder toutes les femmes qu'il rencontre, ne s'estimera jamais obsédé quelle que soit la fréquence de ses pensées sexuelles.

S'il y a un aspect subjectif de la notion d'obsession, la sexualité est réellement obsédante dans la mesure où elle s'impose souvent à l'esprit de la personne qui ne peut en détourner son attention. La crainte même d'avoir

à nouveau une pensée sexuelle provoque la concentration du psychisme sur la sexualité et provoque la venue de cette pensée. Ainsi, plus une personne se considère comme obsédée sexuelle, ou a peur de l'être, plus elle le devient réellement.

Comme pour la masturbation, il est vain de vouloir lutter contre l'obsession elle-même. Lorsque des pensées sexuelles s'imposent à une personne, elle ne doit pas essayer de chasser ces pensées parasites, mais il lui faut centrer volontairement son attention sur autre chose qui l'intéresse aussi. L'attention peut ainsi être détournée et, petit à petit, les pensées sexuelles, laissées de côté, finissent par perdre leur attrait.

Un tel procédé ne remplace pas une délivrance spirituelle, mais peut aider efficacement des personnes aux prises avec ce type de problèmes et éviter des rechutes après une délivrance.

Les pensées sexuelles obsédantes sont d'autant plus fréquentes que la sexualité est chargée de culpabilité. L'éducation reçue, particulièrement au sujet de la sexualité, joue donc un rôle déterminant.

En cas de pensées obsédantes, il est important de pouvoir, dans un premier temps, aborder la sexualité d'une manière générale : revues médicales ou de vulgarisation, émissions médicales, groupes de préparation au mariage, stages d'information sur la sexualité ou les problèmes sexuels. En effet, compléter une information insuffisante et parler de sexualité sans être personnellement concerné permet de dédramatiser, de réduire l'importance relative des préoccupations sexuelles. Il devient ainsi possible d'en parler plus calmement. Cela permet aussi, en diminuant la charge de culpabilité et d'émotion liée à

la sexualité, d'en réduire le caractère obsédant. Si cela ne suffit pas, il est souhaitable de pouvoir dans un second temps se confier à une personne compétente capable d'entendre sans esprit de jugement.

Compte tenu de l'importance des images dans les processus de mémorisation, il est évidemment indispensable d'éviter soigneusement tout ce qui peut alimenter de telles pensées : pornographie, photos suggestives, certains spectacles qui mettent en avant la sexualité. Il peut également être sage de repérer dans quelles situations de lieux, de circonstances, surviennent le plus fréquemment ces pensées. Ce repérage permet d'éviter les situations propices à l'apparition des pensées impures, comme certaines lectures, certains lieux, certaines rencontres.

L'HOMOSEXUALITE : L'homosexualité est aussi une pensée obsédante qui s'impose à l'individu et qui peut entraîner d'une part le passage à l'acte si certaines conditions sont remplies, et d'autre part un enfermement quasi définitif dans cette orientation.

S'il est extrêmement difficile à un homosexuel confirmé de changer d'orientation, il est plus facile de prévenir l'homosexualité. Cette prévention doit s'appliquer sur deux types de facteurs : d'abord au niveau psychologique, sur tout ce qui peut favoriser une homosexualité latente, et ensuite sur tout ce qui peut entraîner le passage à l'acte, comme la négation des références morales ou la séduction par un initiateur sans scrupule.

Les parents manquent souvent de lucidité et sont parfois les plus mal placés pour apprécier la qualité des relations qu'il y a dans la famille et l'effet de ces relations sur les enfants. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne l'homosexualité. En effet, c'est souvent l'ambiance familiale qui est propice, sans que les parents s'en rendent compte, au développement de tendances homosexuelles.

Il est donc souhaitable que des familles puissent se rencontrer, que des adultes puissent échanger des idées et des expériences sur tout ce qui touche à l'éducation. Le respect de la vie privée ne justifie pas le silence et l'absence de solidarité quant à l'éducation des enfants. Il est courant d'entendre des parents, dépassés par des situations qu'ils ne peuvent maîtriser et qui voient leurs enfants s'engager dans la délinquance, la toxicomanie ou l'immoralité, dire "Si j'avais su!". Mais il est déjà trop tard. Les parents ne doivent pas se sentir agressés lorsqu'une observation leur est faite avec bienveillance, mais s'efforcer de voir ce qui a pu la justifier, et adapter en conséquence leur comportement.

Pour ce qui concerne la prévention de l'homosexualité, il est important que l'enfant ait des modèles de références qui tiennent bien leur rôle d'adultes de sexe masculin et féminin, d'où l'importance d'un couple parental équilibré avec une répartition harmonieuse des tâches et des responsabilités. Lorsque les circonstances rendent impossible cette situation idéale, il faut néanmoins que l'enfant puisse trouver dans son environnement les modèles de référence sur lesquels il pourra construire sa personnalité, comme d'autres membres de la famille ou des amis proches.

Quelques situations, parmi les plus fréquemment rencontrées dans l'origine de tendances homosexuelles peuvent servir d'exemples pour mettre en garde les parents. Il s'agit de situations volontairement simplifiées, pour en faciliter la compréhension, car la réalité est toujours plus complexe.

Prenons le cas d'un garçon, élevé par une mère à la personnalité très forte, sans présence masculine réelle : absence du père, ou, ce qui est encore plus grave, père physiquement présent, mais sans aucune personnalité. Faute de modèle, l'enfant ne peut apprendre à se comporter en homme. Le moment venu, il aura peur des femmes dont il craindra la domination et les fuira.

Prenons maintenant au contraire un garçon dont le père a une personnalité particulièrement forte, voire écrasante pour toute la famille. Un tel père est perçu par l'enfant comme quelqu'un d'inimitable, incapable d'échec. L'enfant ne peut le prendre comme modèle et organisera sa personnalité dans la soumission, la dépendance d'autrui et risquera plus facilement de devenir homosexuel.

Il en est de même pour un garçon "couvé", surprotégé, qui restera d'une timidité maladive et deviendra une proie facile pour un séducteur homosexuel qui lui apportera compréhension et protection.

Un garçon, élevé dans un milieu exclusivement féminin, y compris avec des centres d'intérêt et des jeux féminins, construira sa personnalité sur des modèles féminins.

Une fille, privée d'affection maternelle, pourra rechercher dans l'homosexualité une telle affection.

Ces quelques exemples parmi d'autres montrent combien il est nécessaire à un enfant de vivre dans un environnement suffisamment affectif et sécurisant, avec des modèles masculins et féminins qui tiennent bien leur place.

Si le contexte psychologique joue un rôle dans l'apparition de tendances homosexuelles, il ne faut pas oublier que l'homosexualité devient réelle lors d'une séduction par un tiers ou d'un passage à l'acte. Il y a donc là place pour un deuxième aspect de la prévention.

Il est important que l'enfant reçoive très tôt une véritable éducation sexuelle adaptée à son âge pour lui apprendre son rôle futur et le mettre en garde contre l'immoralité et le vice.

Les enfants et les jeunes adolescents sont des proies d'autant plus faciles à séduire que la sexualité est un sujet tabou dans la famille. Faute d'un enseignement sain qui répond à leur curio-

sité normale, ils acceptent plus facilement d'entrer en relation avec ceux qui vont savoir leur parler.

Au point de vue moral, l'enfant a d'abord pour seules références celles de ses parents. Petit à petit, son jugement moral va se constituer et il va se fixer ses propres interdits. Jusque là, les interdits inculqués par les adultes, mais dont la nécessité n'a pas été comprise, ont le goût délicieux d'un fruit défendu et du risque qui accompagne toute prise de responsabilité. L'enfant ne peut résister aux perversions, et aux tentations homosexuelles en particulier, que si l'information qu'il a reçue lui a permis de se construire ses propres défenses morales.

Dès leur plus jeune âge, l'innocence des enfants n'est souvent qu'une illusion. Il suffit d'entendre parler les enfants dans les cours d'école, même en école maternelle, pour s'en rendre compte. La famille doit donc toujours être prête à reprendre et à corriger les informations fausses que les enfants ont reçues de leurs camarades ou qu'ils ont construites avec leur imagination. Pour cela, il est indispensable de pouvoir parler à la maison de la sexualité comme de n'importe quel autre sujet.

Naturellement, les préadolescents, au moment où s'éveille leur sexualité, traversent une période de grande timidité à l'égard de l'autre sexe. Il est important qu'ils conservent à ce moment des relations de camaraderie mixtes.

Enfin, certains enfants manifestent très tôt de l'intérêt pour des activités qui ne correspondent habituellement pas à leur sexe : jeux de poupées pour des garçons, déguisements de l'autre sexe, etc. S'il n'y a pas lieu de réprimer de tels comportements qui peuvent être passagers et sans gravité, les parents ne doivent jamais en rire ni les encourager. Il est également dangereux d'en parler, surtout à l'extérieur de la famille. L'enfant enregistre alors cela, non comme un événement passager, mais comme un élément caractéristique de sa personnalité, et il pourra en être marqué pour toute sa vie.

Lorsque se manifestent des signes d'homosexualité latente, il est important que les intéressés puissent en parler à quelqu'un de confiance. Le psychologue peut être une aide utile, mais il faut se méfier de l'idéologie humaniste très en vogue qui encourage à accepter et à vivre concrètement l'homosexualité.

L'EXHIBITIONNISME : L'exhibitionnisme est un comportement qui échappe à toute logique sociale et individuelle. Comme les obsessions, il s'impose souvent à l'individu qui ne peut le maîtriser.

Chez une personne adulte et d'intelligence normale, un tel comportement est souvent le signe d'une personnalité restée infantile. Il nécessite une prise en charge psychologique qui permettra d'en analyser les mobiles inconscients et les bénéfices qu'elle peut en tirer, comme le plaisir de choquer ou les soins de l'entourage.

En effet, les frustrations subies antérieurement et actuelles, les circonstances des exhibitions, les réactions des spectateurs devant la provocation, jouent un rôle important dans la psychologie de l'exhibitionniste et sur la répétition des faits.

Pour des personnalités frustes, parfois débiles mentales, habituées à ressentir de l'indifférence ou du mépris, l'exhibition peut être un moyen d'obliger les gens à réagir. La provocation est alors un des rares moyens d'exister socialement. Pour de telles personnalités, le travail psychologique serait également souhaitable mais n'est pas toujours possible. L'intervention du psychiatre peut être utile, mais il est surtout préférable d'éviter qu'il y ait un public, ou d'avertir le public éventuel pour que ses réactions modérées, plus réfléchies qu'émotionnelles, découragent la récidive.

L'ABUS SEXUEL : L'abus sexuel, par définition, implique toujours une victime. Pourtant, sous quelque forme que ce soit, il concerne avant tout l'individu. D'une part, il s'agit d'une expres-

sion solitaire de la sexualité d'un abuseur, la victime n'étant pour lui qu'un objet. D'autre part, la victime, de son côté, est souvent très seule, face à une blessure intime, profonde qu'elle ne peut partager, même avec les personnes les plus proches.

Dans la masturbation, l'individu assouvit sur lui-même sa pulsion sexuelle. Dans l'abus sexuel, il utilise quelqu'un pour assouvir cette pulsion ou alimenter ses fantasmes. Outre le plaisir sexuel proprement dit, l'abuseur jouit soit du pouvoir qu'il exerce sur sa victime, soit de l'image d'elle qu'il lui vole.

Toutes les formes d'abus sexuel (viols, attouchements, attentats à la pudeur, etc) sont sévèrement réprimées par la loi, mais il faut se souvenir que la menace de sanctions pénales ne suffit généralement pas à maîtriser les pulsions sexuelles et n'évite pas la récidive. En dehors d'une délivrance spirituelle, seul un traitement psychologique long et difficile peut permettre à l'individu de reconstruire sa personnalité sur de nouvelles bases.

En ce qui concerne les victimes, un soutien psychologique est indispensable pour leur permettre de dépasser les traumatismes subis et avoir plus tard une vie sexuelle normale. C'est particulièrement vrai pour des enfants victimes d'adultes. L'enfant est par nature dépendant des grandes personnes. Ce n'est que par elles qu'il sait ce qui est normal et ce qui ne l'est pas. L'enfant victime s'imagine toujours qu'il a fait quelque chose qui justifie le comportement de l'adulte, et il a tendance à se sentir coupable de ce qui lui arrive, même si, en réalité, il n'en est pas responsable.

L'inceste est une forme d'abus sexuel beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit généralement, et il se constate dans tous les milieux sociaux. Il met en cause, non seulement un adulte abuseur et un enfant victime, mais l'ensemble de la famille qui est perturbée par les événements qui se sont produits et leur révélation. Aussi, dans ce cas particulier, il est souhaitable qu'il y ait un travail psychologique qui ne se limite pas aux deux seuls protagonistes.

III) LES PROBLEMES SEXUELS DU COUPLE

Nous aborderons dans ce chapitre les difficultés sexuelles qui concernent à l'évidence le couple, laissant pour plus tard les problèmes spécifiquement masculins ou féminins. Ce n'est cependant qu'un classement arbitraire. Comme nous l'avons déjà vu, ces problèmes spécifiques ont des répercussions sur le couple et se traitent le plus souvent avec les deux partenaires ensemble.

Les troubles sexuels mentionnés sont les plus fréquents, au moins dans une clientèle issue dans sa grande majorité de milieux chrétiens pratiquants, mais ils ne constituent pas une liste exhaustive. Si tous ces troubles peuvent être traités avec succès par des spécialistes, beaucoup d'entre eux résultent de l'inexpérience ou de la méconnaissance du fonctionnement sexuel. Il est donc important que les personnes concernées ne dramatisent pas leur situation et sachent qu'une amélioration, et parfois même une guérison, peuvent être obtenues par l'application de conseils simples.

Bien qu'il ne s'agisse pas véritablement de difficultés sexuelles, nous avons réservé dans ce chapitre une place à la contraception. En effet, la décision de recourir ou non à la contraception, le choix éventuel d'une méthode, peuvent avoir une influence sur la vie sexuelle. Sans entrer dans une polémique sur une éthique chrétienne de la contraception, nous nous contenterons ici d'une présentation des principales méthodes utilisées.

LE MARIAGE NON CONSOMME : C'est une situation relativement fréquente, mais dont l'importance réelle est difficile à déterminer. D'une part, à cause de la grande discrétion qui entoure chez les chrétiens tout ce qui concerne la sexualité, d'autre part, il existe des couples qui se sont constitués sur la base d'une relation essentiellement affective, dans laquelle la sexualité joue un rôle secondaire. Dans ce cas, le non aboutissement du mariage sur le plan physique peut ne pas être perçu

comme un manque, mais comme un appel à un engagement plus profond dans la spiritualité.

Le mariage non consommé doit être distingué de la mésentente conjugale. Dans le premier cas, la relation affective est bonne entre les conjoints. Il n'y a pas encore eu de relations sexuelles complètes, mais tous deux ont le même souhait d'y parvenir. Dans la mésentente conjugale, les conjoints n'ont, ni le désir d'arriver à des relations sexuelles complètes, ni même celui d'arriver à l'harmonie sur le plan affectif. Un mariage non consommé peut être le premier signe d'une mésentente conjugale. Ce cas se rencontre lorsque le mariage a été non le résultat d'une relation d'amour, mais, au moins pour l'un des deux conjoints et même inconsciemment, une décision dictée par des motifs égoïstes : peur de rester seul, vaincre une homosexualité latente, être reconnu socialement, etc.

On estime habituellement qu'au delà de six mois de cohabitation, sans rapport sexuel, on a plutôt affaire à une mésentente conjugale qu'à un mariage non consommé, mais ce délai peut être nettement plus long pour des gens qui ont une pratique religieuse.

Chez les chrétiens, le mariage non consommé est souvent la conséquence d'un manque d'information, aucune expérience antérieure au mariage n'étant venue compenser ce manque. Aussi, lorsque "ça" ne marche pas, les jeunes couples concernés doivent rechercher ensemble et séparément l'information qui leur fait défaut dans des livres, auprès de leur médecin, ou auprès d'amis sûrs et expérimentés qui peuvent les conseiller.

Au manque d'information, ou à la maladresse de jeunes couples sans expérience, peuvent s'ajouter des blocages psychologiques qui, pour la femme, s'opposent à toute pénétration, et, pour l'homme, sont à l'origine d'impuissances momentanées ou d'absence de désir.

Une éducation trop stricte qui n'a laissé aucune place à la sexualité, le souvenir de traumatismes sexuels vécus pendant l'enfance ou l'adolescence (abus sexuels, tentatives de viol, vision de scènes sexuelles violentes ou culpabilisantes, etc...) peuvent s'opposer à la consommation du mariage. Il en est de même d'une très grande timidité, de la peur de faire mal ou d'avoir mal. Aussi, si la situation se prolonge au-delà de 6 mois, il faut consulter un spécialiste qui aidera à analyser les causes et à les dépasser.

Il est prudent de consulter suffisamment tôt pour ne pas laisser des pratiques substitutives, de caresses ou de masturbation réciproques, s'installer au détriment d'une véritable relation sexuelle complète.

Dans le cas où la non consommation du mariage est le premier signe d'une mésentente conjugale, les personnes amenées à donner des conseils doivent garder une prudente réserve afin de ne pas imposer au couple menacé leur propre analyse de la situation, ni induire une décision qui est de la responsabilité des conjoints.

LA FRIGIDITE : C'est l'absence de désir sexuel. Plus fréquemment évoquée pour les femmes, la frigidité peut concerner aussi bien les hommes que les femmes. La frigidité ne doit pas être confondue avec l'absence de plaisir, ou anorgasmie, ni pour l'homme avec l'impuissance. Une femme peut avoir ou non envie de relation sexuelle, et, dans une telle relation, ressentir ou non du plaisir. La capacité d'érection d'un homme peut exister sans qu'il ait l'envie de s'en servir.

On parle de frigidité primaire, lorsque le manque de désir a toujours existé, précédant les premières expériences sexuelles. Ce cas est assez fréquent pour les chrétiens chez qui il a souvent permis de supporter une longue période de chasteté volontaire avant le mariage. Cette accoutumance au non-désir sexuel peut devenir un handicap au moment du mariage et provoquer sa non consommation.

Pour l'homme, la frigidité se traduit par l'absence d'initiatives érotiques, le déni du devoir conjugal. Pour la femme, la frigidité se traduit par de l'indifférence, quand ce n'est pas de la franche hostilité à toute sollicitation érotique [1]. Lorsque la frigidité n'empêche pas la consommation du mariage, il s'agit souvent d'une sexualité de convenance, pauvre et qui ne survit pas à une usure rapide. De tels couples évoluent soit vers la mésentente conjugale, soit vers une cohabitation asexuée qui privilégie la relation affective ou la suractivité religieuse.

Une frigidité primaire, souvent due à des facteurs psychologiques [2], parfois organiques, peut évoluer favorablement avec la déculpabilisation de la sexualité et la réalisation dans le couple d'expériences sexuelles satisfaisantes.

La frigidité peut également être secondaire lorsqu'elle apparaît après une vie sexuelle équilibrée et riche. Elle peut avoir chez l'homme des causes organiques [3], nécessitant un bilan médical, ou psychologiques [4]. Chez la femme, la frigidité secondaire est très fréquente et imprévisible dans son évolution. Elle peut être due à des facteurs organiques, notamment hormonaux [5], et psychologiques [6], souvent en relation étroite. Pour hommes et femmes, une frigidité secondaire peut aussi s'installer en réaction à d'autres problèmes sexuels non résolus. En raison de la multiplicité des facteurs mis en cause, la frigidité secondaire relève généralement d'une prise en charge thérapeutique par un médecin, lui-même formé à la sexologie. Le traitement peut être médical, psychologique, et même spirituel, suivant les causes du trouble [7], mais le pronostic reste très aléatoire.

DIFFERENCE D'APPROCHE DE LA SEXUALITE : Bien qu'il ne s'agisse pas d'une catégorie de problèmes habituellement repérée en sexologie, l'expérience clinique montre que c'est une réalité très présente dans les milieux qui ont une pratique religieuse. Nombre de chrétiens sont obligés d'en tenir compte, ainsi que tous ceux qui peuvent être amenés à les conseiller.

La sexualité est encore un sujet tabou dans nombre de milieux religieux et garde le plus souvent une connotation de péché. Aussi, chacun de son côté se détermine un code de morale sexuelle, avec ce qui est permis et ce qui est défendu.

Lors de la constitution de couple, la sexualité n'est pas le premier sujet de conversation, et c'est souvent très tard que des couples découvrent qu'ils ne considèrent pas de la même façon différentes pratiques sexuelles. Ce qui pour l'un est normal et légitime est pour l'autre choquant, immoral, ou comparable aux pires perversions.

Il est donc indispensable que des couples qui se constituent puissent aborder franchement les questions de morale sexuelle afin de ne pas arriver plus tard à des situations de blocages et d'incompréhension. Malgré la difficulté à aborder de tels sujets, tous les responsables spirituels devraient en faciliter l'approche.

Quelle que soit la situation, aucun conjoint ne devrait imposer à l'autre des pratiques qui n'ont pas son assentiment ou choquent sa conscience.

LA STERILITE : A l'évidence, la stérilité relève de l'intervention d'un médecin. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'elle joue un rôle important dans la vie sexuelle d'un couple, et qu'un soutien psychologique peut alors être utile pour en réduire les conséquences.

La stérilité est une blessure parfois difficile à supporter pour le couple. Suivant l'importance que chacun des conjoints accorde à la venue d'un enfant, la stérilité est vécue plus ou moins intensément comme un échec. Elle peut faire perdre à la sexualité, dont l'une des raisons d'être est la procréation, une grande partie de son attrait.

La découverte de la stérilité, la nécessité de multiples investigations médicales, la détermination de la responsabilité de l'un

ou l'autre des conjoints, la proposition éventuelle de techniques de traitement plus ou moins bien acceptés moralement, l'attente interminable d'une grossesse, sont autant d'épreuves pour le couple et peuvent ternir sa sexualité.

La dimension culturelle est aussi à prendre en considération. Ainsi, si une femme, par son éducation, ne peut exister qu'en devenant mère, sa stérilité l'empêchera d'accéder à tout plaisir sexuel. En l'absence d'un soutien psychologique adapté, elle risque de devenir frigide.

De même, la stérilité masculine, souvent assimilée à tort dans notre société à un manque de virilité, voire à l'impuissance, peut parfois être démobilisatrice pour l'homme sur le plan érotique, ou pour la femme prétexte à rejet de la sexualité.

Quelle qu'en soit la cause et le conjoint responsable, la stérilité doit toujours être vécue, et éventuellement traitée, en couple. C'est le couple qui doit bénéficier d'un soutien psychologique et consulter en cas de difficultés sexuelles consécutives à la stérilité.

Malgré les progrès de la médecine, toutes les stérilités ne sont pas curables. Les couples ne doivent pas s'accrocher à de faux espoirs, en prenant le risque d'une déception d'autant plus forte qu'ils auront attendu longtemps et que de multiples techniques médicales auront été mises en œuvre. Il est préférable d'accepter la stérilité comme si elle devait être définitive, et de recevoir le résultat éventuel d'un traitement comme une bénédiction de Dieu.

LA CONTRACEPTION : L'utilisation ou non de méthodes contraceptives peut aussi intervenir dans la sexualité d'un couple. D'autres ouvrages traitant de la contraception, nous nous contenterons ici d'un aperçu sur les diverses méthodes les plus employées en laissant à chaque couple la responsabilité de décider s'il doit ou non y avoir recours.

Nous avons déjà vu dans l'enseignement biblique que la venue d'enfants dans un couple est une bénédiction de Dieu, mais aussi que la procréation n'est pas le seul but du mariage. Compte tenu de l'évolution de la médecine et des conditions de vie, les mortalités infantile et prénatale ont pratiquement disparu dans les pays les plus riches. Dans les pays les plus pauvres, l'absence de contraception engendre toujours plus de pauvreté.

Si la contraception ne saurait être justifiée comme moyen de se livrer sans risque d'enfant à une sexualité débridée, à l'intérieur ou en dehors du cadre conjugal, elle est couramment admise comme moyen de régulation des naissances dans un couple. La Bible, qui est parfaitement claire en ce qui concerne l'avortement, ne parle pas de "contrôle des naissances". Il ne peut donc y avoir de position dogmatique à ce sujet. C'est à chaque couple de se déterminer devant Dieu sachant que, s'il peut sembler légitime de limiter le nombre des enfants pour pouvoir bien les élever, le refus d'en avoir pour préserver la liberté du couple est un motif égoïste contraire à la volonté de Dieu qui a dit: "Soyez féconds et multipliez" (Genèse 1:28).

En dehors de la régulation des naissances dans un couple, la contraception ne doit évidemment pas être un moyen de se livrer sans risque à une sexualité qui ne serait que recherche de plaisir ou se réaliserait en dehors du cadre conjugal voulu par Dieu. Elle serait alors le signe d'une désobéissance volontaire aux règles données par Dieu pour un bon usage de la sexualité.

La plupart des méthodes contraceptives consistent à empêcher la rencontre d'un ovule et d'un spermatozoïde :

– soit en choisissant soigneusement la date des rapports sexuels,

– soit par une barrière physique,

– soit par une action chimique qui bloque la production d'ovule.

Enfin, d'autres méthodes consistent à provoquer l'élimination d'un ovule déjà fécondé. Comparables à l'avortement, ces méthodes posent un problème moral sur lequel nous reviendrons.

LES MÉTHODES DITES "NATURELLES" : Ce sont les moins efficaces, mais aussi celles qui posent le moins de problèmes de conscience à leurs utilisatrices et qui sont les plus compatibles avec une pratique religieuse.

La méthode Ogino-Knauss consiste à s'abstenir de rapports sexuels pendant les jours où la femme est féconde, quelques jours avant et après l'ovulation. La méthode prescrit l'abstinence du 10ème au 19ème jour du cycle (comptés depuis le 1er jour des règles).

Les processus physiologiques ne respectent pas toujours les calendriers. En particulier, un choc émotionnel (grande peur, contrariété, voyage, événement familial, etc) peut perturber le cycle menstruel. L'ovulation peut alors se produire en dehors de la période d'abstinence. Parmi les femmes qui utilisent cette méthode, une sur quatre, ou une sur sept suivant les enquêtes, ont un jour une grossesse non désirée. Aussi, cette méthode, peu sure, ne peut être utilisée que par un couple prêt à accepter l'arrivée éventuelle d'un enfant, ou pour différer l'arrivée d'un enfant.

La méthode Ogino peut être complétée par l'observation précise de la température du corps de la femme, chaque matin avant le lever, qui permet de repérer le moment exact de l'ovulation (la température remontant légèrement juste après l'ovulation), ou par l'observation de la glaire cervicale qui change de consistance au moment de l'ovulation. Ces perfectionnements sont à peine plus sûrs que la méthode Ogino elle-même.

La dernière méthode naturelle, le "coït interrompu", consiste pour l'homme à se retirer avant l'éjaculation. Cette méthode

nécessite une grande discipline et empêche un abandon mutuel dans la relation amoureuse. En outre, elle crée un sentiment de frustration, nuisible à la bonne entente du couple. Aussi, elle est extrêmement difficile à pratiquer et échoue presque une fois sur deux.

LES PROCÉDÉS PHYSIQUES : Ils consistent à éviter par une barrière infranchissable la rencontre de l'ovule et d'un spermatozoïde .

Le préservatif est la seule méthode masculine efficace, à condition d'être bien utilisé, conformément à son mode d'emploi (généralement indiqué sur les emballages).

Le diaphragme est une sorte de préservatif féminin qui doit être introduit au fond du vagin avant chaque relation sexuelle de manière à recouvrir correctement le col de l'utérus. Il doit être prescrit par un médecin qui détermine le modèle le plus adapté et en explique l'utilisation. Il faut aussi qu'il soit accompagné d'une crème spermicide. Ces difficultés d'utilisation expliquent que son taux d'échec varie de 2 à 10 pour cent.

La "pilule" : Longtemps associée à la notion d'émancipation de la femme, à la possibilité de se livrer à la jouissance sexuelle en dehors de toute contrainte et de toute référence morale, la pilule a fait l'objet de nombreuses controverses et de critiques plus ou moins fondées scientifiquement.

Il en existe plusieurs sortes. A base d'hormones soigneusement dosées en fonction du cycle de la femme, elles agissent à la fois en empêchant l'ovulation et, au cas peu probable où elle se produirait quand même, en empêchant l'implantation, ou "nidation", de l'œuf fécondé dans l'utérus.

Une pilule contraceptive est un médicament. Elle peut dans certains cas être utile pour régulariser le cycle d'une femme, en dehors de toute activité sexuelle. Agissant chimiquement, la pilule peut avoir des effets secondaires, et même, comme tout

médicament, être parfois contre-indiquée. Les dosages des hormones dans les différents types de pilules sont très complexes et visent au maximum d'efficacité avec le moins de gêne possible. La pilule doit donc être prescrite par un médecin après un examen sérieux, et utilisée sous contrôle médical. En cas de difficultés, il faut prévenir le médecin qui peut changer de modèle.

Prise très régulièrement, sans "oubli", la pilule est une méthode contraceptive très efficace, pratiquement à 100% (8).

Toutefois, on n'est pas sûr de tous les effets secondaires que peuvent avoir des substances chimiques sur l'organisme, (sur le poids, la libido, l'humeur, le système cardiovasculaire, l'appétit, le risque de cancer, etc). Aussi, pour des raisons morales ou par souci de santé, certaines femmes préfèrent utiliser d'autres méthodes.

Enfin, la pilule contraceptive ne doit pas être confondue avec la pilule abortive (appellation commerciale : RU486) qui est un procédé d'avortement formellement condamné par la Bible.

Les dispositifs intra-utérins ou stérilets : De nombreuses expériences ont montré que la présence d'un corps étranger dans l'utérus, surtout s'il contient du cuivre, empêche la nidation de l'œuf fécondé. Le stérilet est une application de ce principe. C'est un objet en forme de ressort ou de boucle métallique, mis en place dans l'utérus par le médecin.

En raison de sa taille et des mécanismes physiologiques qu'il met en jeu, il est utilisé de préférence chez des femmes qui ont déjà accouché. Comme la pilule, il peut aussi provoquer des effets secondaires, ou se déplacer. Il doit donc être contrôlé périodiquement par le médecin.

Le stérilet n'empêche pas la fécondation et certaines femmes le considèrent comme le moyen de provoquer un avortement précoce. D'autres, au contraire, sachant qu'il est courant qu'un œuf fécondé ne s'implante pas dans l'utérus et soit éliminé,

considèrent que le stérilet ne fait que favoriser un phénomène naturel et préfèrent son action physique à l'action chimique de la pilule.

L'utilisation de méthodes contraceptives exerce une influence sur la sexualité. Permettant de séparer la procréation de la relation sexuelle, la contraception peut favoriser une sexualité plus épanouie et l'harmonie du couple. A l'inverse, suivant la méthode utilisée, elle peut aussi avoir un effet négatif. L'effet psychologique de la pilule, l'astreinte imposée par certaines méthodes, la gêne physique, réelle ou supposée, liée à l'utilisation de préservatifs ou du stérilet, peuvent être un obstacle à une sexualité épanouie. En outre, l'usage de la contraception, quand il n'est pas le résultat d'une décision mûrement réfléchie du couple, peut amener un sentiment de culpabilité qui s'oppose à l'épanouissement.

Enfin, à la place d'une contraception facilement réversible, certains couples décident après plusieurs naissances une stérilisation par ligature des trompes. Là encore, il est important que la décision ait été prise par le couple, non par la femme seulement, et encore moins par le mari. Il en est de même pour la vasectomie, opération interdite en France, qui consiste à stériliser l'homme par la ligature des canaux déférents. Ces méthodes chirurgicales irréversibles ne devraient être pratiquées que lorsque le couple est convaincu d'avoir assez d'enfants (raison de santé par exemple), et que les conjoints ont plus de 35 à 40 ans.

IV) LES PROBLEMES PARTICULIERS DE MONSIEUR

Les hommes ont beaucoup de problèmes communs avec leurs épouses. Ils ont aussi des problèmes particuliers qui constituent les motifs les plus courants de consultation : les troubles de la virilité, communément appelés impuissance, très variables sui-

vant les individus et les causes, et les troubles de l'éjaculation, dont le plus fréquent est l'éjaculation prématurée et enfin, la dyspareunie. Bien que cette dernière existe aussi chez les femmes, elle sera abordée spécifiquement en raison des formes différentes qu'elle revêt pour chaque sexe.

L'IMPUISSANCE : L'impuissance doit être distinguée du manque de désir, même si elle peut parfois en être un des effets. C'est l'incapacité d'obtenir ou de maintenir une érection suffisante à l'accomplissement d'une relation sexuelle.

Comme pour la frigidité, on distingue des impuissances primaires, préalables à toute vie sexuelle, et des impuissances secondaires, survenant plus tard, après des expériences sexuelles plus ou moins satisfaisantes. L'impuissance peut également être totale, ou partielle, permanente ou sélective suivant les circonstances.

Le mécanisme de l'érection est très complexe. Il dépend de facteurs organiques, nerveux et vasculaires, autant que de facteurs psychologiques. Aussi, l'érection est extrêmement fragile et peut cesser dès la moindre sollicitation parasite pendant l'acte sexuel : une pensée qui vient à l'esprit, une émotion, un bruit, un mouvement. Dans notre société qui met en avant la puissance virile, la peur même de l'échec peut être cause d'impuissance. Cette idée de performance, alliée au fait que les femmes d'aujourd'hui, plus informées sur la sexualité, sont de moins en moins passives et de plus en plus exigeantes, explique que l'impuissance soit devenue le motif de consultation masculin le plus fréquent.

Souvent, alors que les capacités viriles d'un homme diminuent progressivement à partir de la fin de l'adolescence, l'homme en prend subitement conscience à l'occasion d'une échec lors d'une relation sexuelle, ou à la suite d'événements qui ont perturbé sa vie affective et sociale. L'attention de l'homme se focalise alors sur ce premier échec. La crainte de "ne pas être à la hauteur de la situation" devient chronique, obsédante, et paralyse l'homme qui s'installe dans une névrose d'échecs.

Le diagnostic d'impuissance s'appuie le plus souvent sur les déclarations du patient ou de son épouse. En raison de tous les facteurs qui peuvent intervenir, organiques et psychologiques, l'impuissance doit d'abord faire l'objet d'une première exploration afin d'en déterminer les causes. L'existence d'érections nocturnes (seule, l'épouse peut en témoigner car elles ont lieu pendant le sommeil profond!) ou matinales, suffisamment convaincantes, peut laisser penser que la cause est plutôt psychologique. En cas d'absence totale d'érection, même nocturne, il y a une présomption d'organicité et il y a lieu de s'adresser directement à un médecin sexologue ou urologue qui pourra prescrire des examens spécialisés [9]. Parmi les causes organiques de l'impuissance, on trouve des lésions vasculaires, artérielles dans 30% des cas [10] ou veineuses [11], des lésions neurologiques [12], des intoxications[13], ou des problèmes hormonaux [14]. S'il existe des causes organiques, on retrouve souvent aussi une origine psychologique[15].

Il faut aussi savoir que certains médicaments peuvent provoquer une impuissance passagère, dont les patients ne sont pas toujours avertis.

Suivant les causes de l'impuissance, les traitements à mettre en œuvre peuvent être très variés [16] et le pronostic de guérison, ou au moins d'amélioration, peut être très aléatoire, surtout pour des hommes âgés. S'il ne faut pas hésiter à consulter un sexologue ou un médecin, il est prudent de se souvenir que les capacités viriles décroissent inéluctablement. Le patient doit donc aménager progressivement sa sexualité et accepter des performances moindres. Il pourra toujours avoir des relations sexuelles de qualité, mais moins souvent. Ces relations seront d'autant plus nombreuses et réussies, que l'homme n'aura pas fait de la performance le but à atteindre. Visant moins la réussite, il rencontrera moins d'échecs et sera plus sensible à la qualité affective de la relation.

LES TROUBLES DE L'EJACULATION : Ces troubles constituent un motif très fréquent de consultation masculine. Ce sont essentiellement l'absence d'éjaculation, ou anéjaculation, et l'éjaculation prématurée.

L'éjaculation est un phénomène réflexe qui se produit en même temps que l'orgasme [17], mais qui physiologiquement en est détachable. Ainsi, en cas d'atteinte de la mœlle épinière, il peut y avoir éjaculation sans orgasme. Chez l'homme âgé, il peut y avoir orgasme sans éjaculation.

Quand les jeunes gens n'ont eu aucune expérience, pas même masturbatoire, ni éducation sexuelle, l'anéjaculation primaire n'est pas toujours remarquée, et elle est découverte, lorsque, jeunes mariés, ils consultent pour stérilité. On ne parle d'anéjaculation que lorsque ce symptôme n'est pas corollaire à une impuissance. Si l'anéjaculation primaire totale est très rare, il existe plusieurs formes cliniques d'anéjaculation (dont une fausse, avec orgasme et éjaculation dans la vessie) qui relèvent toutes d'une prise en charge médicale avec un pronostic très variable. Il faut aussi savoir que certains médicaments contre la dépression, l'anxiété ou l'hypertension peuvent s'opposer à l'éjaculation ou réduire le volume de sperme.

L'éjaculation prématurée est beaucoup plus fréquente (20% des patients), bien qu'il n'y ait pas de critère objectif permettant de la définir. L'éjaculation étant un acte réflexe, elle ne peut être contrôlée volontairement. Au delà d'un certain niveau d'excitation sexuelle, l'éjaculation se produit, parfois même avant toute pénétration, le plus souvent avant que l'épouse ait pu ressentir le moindre plaisir. C'est en général le fait d'hommes jeunes, peu expérimentés, ayant un profil anxieux, émotifs, dépressifs, impatients ou inhibés avec perte de confiance en soi, qui ont du mal à contrôler leur excitation et à sentir le moment où elle passe le seuil de non-retour. Sans qu'il s'agisse d'une situation pathologique, l'éjaculation prématurée peut plus facilement survenir lors

des premiers rapports qui suivent une période d'abstinence (séparation, indisposition de la femme, etc). L'éjaculation prématurée peut être traitée avec succès par un sexologue, ou même un médecin généraliste, qui apprendra à l'homme ou au couple des techniques simples de contrôle de l'excitation. L'éjaculation prématurée peut aussi bénéficier d'un traitement par un psychologue, qui permettra au patient de s'affirmer, d'être plus à l'aise, et de mieux maîtriser ses sensations.

A l'inverse, l'éjaculation différée, beaucoup plus rare, relève d'une psychothérapie de couple longue et fastidieuse.

LA DYSPAREUNIE(masculine) : C'est l'existence de douleurs génitales lors des relations sexuelles. C'est un motif impérieux et urgent de consultation médicale. En effet, la douleur s'oppose à la vie sexuelle normale et peut entraîner des attitudes de renoncement qui affectent l'harmonie du couple.

Les douleurs peuvent être ressenties à l'érection, ou lors de manœuvres de la verge, ou lors de l'éjaculation.

Pour l'homme qui, en dehors de l'impuissance, a moins tendance que la femme, à reporter sur la sphère génitale son vécu émotionnel, les douleurs ont le plus souvent des causes organiques [18]. Aussi, la consultation d'un médecin, et la mise en œuvre d'un traitement approprié sont urgentes afin de ne pas entraîner de conséquences durables ou chroniques en ce qui concerne la vie sexuelle.

V) LES PROBLEMES PARTICULIERS DE MADAME

Comme les hommes, les femmes peuvent avoir des troubles de la sexualité qui leur sont spécifiques, tels que le vaginisme, et d'autres qui, existant aussi exceptionnellement chez les hommes,

peuvent revêtir pour elles une fréquence et une importance particulières, comme la dyspareunie, ou l'absence de plaisir, souvent confondue à tort avec la frigidité.

LE VAGINISME : C'est une contraction spasmodique des muscles périnéaux qui rend impossible toute pénétration vaginale. Le symptôme est découvert à l'occasion d'un examen gynécologique, ou en cas de stérilité, ou en cas de non-consommation du mariage.

Le vaginisme est souvent une attitude inconsciente de défense par rapport à la pénétration vaginale. Le blocage se situe en fait "dans la tête". La femme ne parvient pas à maîtriser cette réaction due le plus souvent à une éducation très culpabilisante par rapport à la sexualité, ou au souvenir inconscient de traumatismes sexuels subis pendant l'enfance ou l'adolescence : agression, attouchements, tentatives de viol, inceste, etc. Une autre cause fréquente de vaginisme secondaire est la crainte d'une pénétration douloureuse, ou dyspareunie sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Le vaginisme est une manifestation physique, mais doit être traité au niveau psychologique. C'est souvent la prise de conscience de l'origine du vaginisme qui débloque la situation et permet une évolution favorable. Le traitement, mené par un spécialiste, peut également s'appuyer sur la relaxation, en particulier de la zone périnéale. Si le contexte psychologique le permet, on peut aussi utiliser des "bougies" médicales lubrifiées, ou le doigt de la femme, puis de l'homme.

Il convient de préciser ici qu'il existe plusieurs formes de relaxation, plus ou moins acceptables pour des chrétiens suivant l'objectif visé et l'idéologie qui préside à leur utilisation. Certaines méthodes, comme la sophrologie ou le yoga, peuvent contribuer au bien-être physique, mais elles ont aussi pour but la recherche d'un équilibre intérieur, et même du bonheur, autrement que dans le rétablissement de la communion avec Dieu. D'autres méthodes

de relaxation visent simplement à permettre une détente musculaire, nerveuse, physiologique, sans pour autant retirer à l'individu sa responsabilité en ce qui concerne ses choix moraux et sa relation avec Dieu. Ce sont évidemment ces dernières qui peuvent être utilisées par des chrétiens, en particulier chez les femmes pour le traitement du vaginisme.

Les organes sexuels étant souvent très mal connus, la femme doit aussi apprendre à se familiariser avec son propre corps.

Non traité, le vaginisme peut s'installer définitivement, se compliquer pour la femme par la frigidité, et entraîner chez l'homme instabilité de l'érection ou éjaculation prématurée.

LA DYSPAREUNIE (féminine) : Elle est définie par la sensation de douleur lors de la pénétration vaginale ou pendant les mouvements coïtaux [19].

Si pour l'homme, la dyspareunie a toujours une cause organique, il n'en est pas de même chez la femme qui a facilement tendance à focaliser dans des douleurs génitales soucis, inquiétudes et difficultés psychologiques. Un diagnostic médical est indispensable pour déterminer l'origine organique éventuelle de la douleur [20] et le traitement approprié. En l'absence de causes objectives, la dyspareunie peut avoir des causes psychiques [21], et un traitement psychologique est alors utile pour éviter une évolution négative vers le vaginisme, la frigidité, l'anorgasmie ou la mésentente conjugale.

L'ABSENCE DE PLAISIR, ou anorgasmie : L'orgasme est une sensation subjective impliquant l'ensemble de la personnalité. Cette expérience de plaisir extrême se manifeste par des spasmes musculaires intenses dans le corps entier.

On distingue quatre phases distinctes de la stimulation sexuelle chez l'homme et la femme :

1) Phase d'excitation.

2) Phase en plateau pendant laquelle le plaisir est vif mais n'augmente pas en intensité.

3) Phase orgasmique, de courte durée, où la sensation de plaisir atteint son maximum. La femme peut parfois éprouver plusieurs orgasmes successifs à brève échéance.

4) Phase de résolution où l'excitation diminue très vite pour revenir à l'état normal. Après un orgasme, l'homme passe par une période dite "réfractaire", variable suivant son âge de quelques minutes à ... plusieurs jours, pendant laquelle il ne peut plus avoir de nouvelle excitation sexuelle.

Si pour l'homme, à de très rares exceptions près, la conclusion d'une relation sexuelle est marquée par l'orgasme qui accompagne l'éjaculation, de nombreuses femmes peuvent ne pas ressentir de plaisir lors de relations sexuelles.

C'est le motif le plus courant de consultation de femmes en sexologie: 2/3 des consultations des femmes de 20 à 40 ans.

Comme pour la frigidité, on distingue des anorgasmies primaires et secondaires suivant que le trouble est antérieur aux premières expériences sexuelles, ou bien est apparu après une vie sexuelle gratifiante.

Les causes possibles, multiples, peuvent tenir à l'éducation, aux pratiques sexuelles, ainsi qu'aux conséquences d'affections organiques de la zone génito-urinaire. Il faut distinguer une véritable anorgasmie de l'impossibilité d'accéder à l'orgasme à la suite de l'insuffisance de technique amoureuse ou de l'éjaculation prématurée du mari. Le traitement de l'anorgasmie nécessite pour le couple, ou exceptionnellement la femme seule, des entretiens dans lesquels sont abordés les pratiques sexuelles et le rapport au plaisir. Aussi, c'est un traitement difficile qui relève de la consultation d'un spécialiste.

L'exposé succinct des principaux symptômes rencontrés en sexologie devrait permettre au lecteur de mieux les discerner et d'adopter, autant pour lui-même que pour les personnes qu'il pourrait être amené à conseiller, la meilleure attitude. Il ne faut ni banaliser ces symptômes, ni les dramatiser, mais, lorsqu'un traitement est indispensable, parfois urgent, il doit être mis en œuvre le plus tôt possible afin que la situation ne s'aggrave pas au point de dépasser un seuil au delà duquel la guérison deviendrait impossible.

NOTES

(1) 20% des femmes subiraient passivement les relations sexuelles

(2) Défaut d'apprentissage, rigidité parentale, haine de son corps, dégoût des contacts physiques, traumatisme sexuel dans l'enfance, ...

(3) Vieillissement sexuel ou longue continence surtout après 50 ans, tumeur cérébrale, épilepsie, maladie de Parkinson, insuffisance circulatoire cérébrale, hypogonadisme (FSH, LH, testostérone), insuffisance rénale chronique grave, hémochromatose, hyperprolactinémie, stress post-chirurgical, médicaments et toxiques (alcool, tabac, drogue, bêtabloquants, antiandrogènes, psychotropes, etc)

(4) Mésentente conjugale, conflits, surmenage, anxiété, stress, dépression, troubles psychiques.

(5) Ménopause (diminution de la libido liée à l'arrêt de l'ovulation, irritabilité, dépression, absence du rôle aphrodisiaque du risque de grossesse, sécheresse vaginale...), troubles de l'ovulation, post partum, chirurgie (épisiotomie), interruption volontaire de grossesse, syndrome prémenstruel, hypothyroïdie, médicaments et toxiques (comme pour l'homme + neuroleptiques, anorexigènes, contraception orale, etc)

(6) Cf la note (4) + solitude, ennui, échecs, culpabilité, souvenir de rapports sexuels traumatisants, divorce...

(7) Equilibrer un diabète, une hypercholestérolémie, une hypertension artérielle, une hypothyroïdie, une obésité. Prescrire l'arrêt de certains médicaments ou

toxiques. Traiter le stress, l'anxiété, les conflits, une névrose, une dépression, la peur d'être dominé, surtout pour l'homme. Apprendre ou réapprendre la sexualité dans le couple ...

(8) En cas de ménopause, il est conseillé de continuer une contraception pendant un an après l'arrêt des règles. `

(9) Examens médicaux utiles en cas de d'absence d'érection nocturne ou du réveil : électromyogramme, Doppler pénien, pléthysmographie nocturne avec rigidométrie, test à la papavérine, cavernométrie, cavernographie, artério ou angiographie, thermographie.

(10) Athérome, traumatisme du bassin, malformation artérioveineuse; suite d'hypercholestérolémie, d'hypertriglycéridémie, diabète...

(11) Fistule cavernospongieuse, anomalie du système de continence des corps caverneux...

(12) Lésions post-traumatiques, syndrome de la queue de cheval, paraplégie, sclérose en plaque, sclérose latérale amyotrophique, syphilis tertiaire, diabète...

(13) Drogues et médicaments agissant sur le système nerveux (somnifères, psychotropes, antalgiques), tabac, alcool.

(14) Hypothyroïdie, maladie d'Addison ou de Cushing, hypogonadisme

(15) Etat dépressif dont l'impuissance est parfois le seul symptôme, traumatismes passés, souvent dans l'enfance (viol, attouchements, masturbation, homosexualité), crainte de l'échec ou du rejet, culpabilité, fatigue, colère, amertume, ...

(16) Vasodilatateurs, chirurgie de revascularisation, implants péniens en cas d'insuffisance artérielle, résection de la veine dorsale profonde et de ses collatérales en cas de fuite veineuse, dosages et rééquilibrages hormonaux, arrêt temporaire des relations sexuelles, ...

(17) L'orgasme sera défini dans le texte concernant l'absence de plaisir, parmi les troubles sexuels féminins.

(18) Priapisme, maladie de La Peyronie, éjaculation trop longtemps différée, malformations ou ulcérations génitales, prostatite chronique ou infection urinaire, éjaculation rétrograde neurogène ou post-prostatectomie.

(19) Cette souffrance gynécologique existe dans environ 20% des cas, mais seulement 2% de dyspareuniques consultent.

(20) Herpès, cicatrice d'épisiotomie, mycose, vaginite, sécheresse vaginale, hyperesthésie clitoridienne, bartholinite, ulcération du col, malposition utérine, kyste de l'ovaire, infections annexielle, colite ou constipation.

(21) Immaturité, instabilité affective, hystérie, phobie ...

BIBLIOGRAPHIE

La BIBLE : N'importe quelle version catholique, protestante ou œcuménique. (Texte consulté pour cette étude : traduction Louis SEGOND)

NOUVEAU DICTIONNAIRE BIBLIQUE,
Editions EMMAUS, VEVEY (Suisse)

LA BIBLE ARRACHEE AUX SABLES, Werner KELLER,
Presse de la Cité

LA BIBLE ET LA SANTE, Dr C. KLOPFENSTEIN,
La Pensée Universelle

VRAIE ET FAUSSE CULPABILITE, Dr Paul TOURNIER,
Delachaux et Niestlé

BIBLE ET MEDECINE, Dr Paul TOURNIER,
Delachaux et Niestlé

L'EROS PIETINE, John WHITE, Editions FAREL

L'ART D'AIMER, OVIDE, Bibliothèque Mondiale

UNE HISTOIRE D'AMOUR, Tim STAFFORD, E.B.V.

LA BIBLE ET LA SCIENCE,
Ligue pour la Lecture de la Bible, Daniel VERNET

L'ACTE CONJUGAL, Tim LAHAYE, Editions EMMANUEL

IMPURETE ET SEXUALITE ILLICITE

par Christian KLOPFENSTEIN

paru dans "Angoisse et Foi" – Editions Réalités de la Foi.

Reproduisons d'abord deux tableaux parus dans Impact Médecin Hebdo, nous donnant une idée des pratiques sexuelles actuelles.

Les comportements sexuels des français

	Femmes	Hommes
Masturbation	42 %	84 %
Fellation (1)	66 %	76 %
Cunnilingus (2)	75 %	79 %
Pénétration anale	24 %	30 %
Satisfaction (très/assez)	84 %	89 %
Absence d'orgasme	32 %	14 %
Ejaculation précoce		37 %

La sexualité des français

Age du premier rapport	18,1 ans	17,2 ans
Nombre de rapports par mois	7,3	8,1
Pourcentage de personnes déclarant des rapports extraconjugaux au cours des cinq dernières années	10,5 %	20 %
Durée moyenne d'un rapport en minutes	25	31
Pourcentage de personnes déclarant des pratiques homosexuelles	2,6 %	4,1 %

(1) stimulation du pénis par la bouche du partenaire

(2) stimulation de la vulve et du clitoris par la bouche du partenaire

Source : "Analyse des comportements sexuels en France" (Acsf) – La documentation française, 1993, paru dans Impact Médecin Hebdo n°182, 5 mars 1993.

Citons maintenant quelques textes bibliques :

– Proverbes 6:24-26, 32 : "Ne la convoite pas dans ton cœur pour sa beauté...".

– Dans Ezéchiel 8:6-12, "un trou dans la muraille" révélait les idoles de la maison d'Israël peintes sur les parois intérieures et cachées du temple. De même, un effondrement partiel de nos moyens de défenses peut s'avérer nécessaire pour mettre en lumière les idoles secrètes de nos cœurs.

– Matthieu 5:28 : "Quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur" (Ecclésiaste 12:1).

– 2 Pierre 2:10 : "Ceux surtout qui vont après la chair dans un désir d'impureté et qui méprisent l'autorité".

– 1 Jean 2:15-16 : "Car tout ce qui est dans le monde, la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais vient du monde".

Dieu condamne clairement le péché, mais il ne rejette pas le pécheur repentant : Lévitique 20:10 (adultère) ; Lévitique 18:6-18 (inceste) ; Lévitique 18:23 ; 20:15 (zoophilie) ; Genèse 34:31 ; Lévitique 19:29 ; Proverbes 29:3 (proxénétisme et prostitution) ; Deutéronome 22:28-29 (viol) ; Genèse 6:4 (incubes : appropriation et visitation à caractère sexuel avec des esprits masculins – succubes : rapports sexuels avec des démons féminins) ; Lévitique 18 ; Luc 15:13 ; 1 Corinthiens 5:1 ; 12:22-23 ; Galates 5:19 ; Colossiens 3:5 ; 1 Thessaloniciens 4:3 ; Jude 7 ; Apocalypse 21:8 (impudicité, voyeurisme, exhibitionnisme, atteinte à la pudeur, débauche, échangisme...).

La masturbation, par exemple, est un assouvissement artificiel et égoïste de son besoin sexuel, une jouissance sans amour authentique, une manière fausse de soulager son angoisse, son

sentiment de rejet, sa violence et sa culpabilité (Genèse 38:9-10 ; 1 Corinthiens 7:9).

Le non-respect du corps (temple de Dieu) et de la sexualité est une injure au Créateur. Cette agression peut toucher notre propre corps (masochisme, masturbation...) ou celui des autres (viol, sadisme...). Les perversions sexuelles visent Dieu lui-même ; elles sont une idolâtrie où l'on sacrifie sa vie au dieu plaisir. Le non-respect de soi conduit à une image dévalorisée, une déchéance physique et parfois à un comportement rebelle, agressif et suicidaire. Les abuseurs ont souvent eux-mêmes été victimes d'abus sexuels.

A l'heure actuelle, une jeune femme sur trois à peine (32 %) affirme qu'elle était vierge au moment du mariage.

Un couple sur cinq vit en concubinage. A Paris, plus de 30 % des couples vivent en "union libre", contre 7 % en milieu rural.

Les divorces se sont multipliés par trois entre 1974 et 1984. On tend à un divorce pour deux mariages dans les grandes villes et à un sur trois dans les zones rurales. Actuellement, environ 40 % des enfants américains auront vu l'échec du mariage de leurs parents avant d'atteindre l'âge de 18 ans.

"Le nombre des divorces continue à croître en France, atteignant 108 000 en 1986, soit 31,8 % désunions pour 100 mariages. Le nombre de familles "monoparentales" représente en France près de 15 % des familles. "L'union libre" a progressé entre 1975 et 1982 de 80 % (445 000 contre 809 000) – ce chiffre étant probablement en-deçà de la réalité –. Dans l'ensemble des couples où l'homme a moins de 35 ans, 13 % vivent en "union libre". L'augmentation des naissances hors mariage est de plus en plus fréquente (1986 : 21,9 % des naissances totales ; 1987 : 24,1 %). La France occupe, à cet égard, la deuxième position en Europe juste après le Danemark (43 %) et avant le Royaume-Uni (21 %)".

10 à 15 000 viols sont commis chaque année en France : 20 à 30 % des victimes portent plainte. En réalité, le nombre des victimes serait donc quatre fois plus important. Il y a eu 4582 plaintes en 1990.

Bien des convoitises sexuelles, des angoisses, des névroses et des souffrances pourraient être évitées si le mariage était pleinement vécu et si chaque partenaire du couple donnait à l'autre l'amour qu'il lui doit. Il semble qu'il n'y ait pas même une femme mariée sur deux qui soit satisfaite de sa vie sexuelle. L'adultère et toute sexualité n'entrant pas dans le cadre sécurisant du mariage (1 Timothée 4:1-3) et de l'amour agapé, tels que Dieu les a définis, sont source de déchirure, de blessures émotionnelles.

LA PROSTITUTION DES ENFANTS DANS LE MONDE

Arrangement de divers articles parus dans IDEA N° 3/Mars 1993, pages 7 à 9.

Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire de l'humanité, les enfants ont toujours constitué une proie facile. On les a abandonnés, vendus, battus, privés de soins, traumatisés : on les a soumis à des sévices sexuels et, parfois même, tués, au gré de la fantaisie des adultes.

Au temps des Romains déjà, la loi considérait les enfants comme la propriété des parents et il n'était pas rare de voir des enfants travailler au service d'autres familles chez qui leurs parents ou leurs tuteurs les avaient placés comme domestiques ou apprentis sous contrat. A l'époque coloniale, la pénurie de main-d'œuvre et l'influence puissante de l'éthique puritaine du travail marquèrent les premiers textes législatifs. Ainsi en 1642, une loi de l'état du Massachussets (Etats-Unis) exigeait des parents et des instituteurs qu'ils donnent "un métier et un emploi (sic) à leurs enfants".

On supposait tout naturellement que ceux par qui ces enfants étaient venus au monde aimeraient leur progéniture, en prendraient soin et qu'ils seraient les meilleurs juges et les meilleurs protecteurs des intérêts de leurs enfants. Aussi les tribunaux et les législateurs ont-ils longtemps hésité à intervenir dans les situations familiales où des enfants étaient victimes.

Il était courant de placer chez des particuliers les enfants qui se retrouvaient à la charge de la collectivité ; ceux-ci étaient mis aux enchères et vendus à la personne qui consentait à percevoir le minimum d'aide publique et à prendre l'enfant comme domes-

tique ou apprenti. Dans les grandes villes où la pauvreté posait un problème plus important, les enfants abandonnés devaient vivre dans les pires conditions avec les mendiants, les voleurs et autres indigents des hospices publics. Malheureusement, ce sort est aujourd'hui encore celui de milliers d'enfants qui croupissent dans les prisons des grandes villes, dans les pays en voie de développement.

"Le mépris le plus flagrant des droits de l'homme consiste à traiter l'être humain comme une marchandise, à soumettre l'usage du corps humain aux lois de l'offre et de la demande".

Il convient ici de faire une distinction entre les violences sexuelles et la prostitution, même si ces deux pratiques sont aussi abjectes l'une que l'autre et ont des conséquences physiques et psychiques aussi désastreuses pour l'enfant.

La prostitution des enfants consiste, comme toute prostitution, à livrer leur corps aux plaisirs sexuels des adultes pour de l'argent ou d'autres avantages. Elle peut être organisée ou non, mais elle est toujours imposée aux enfants par des adultes, même si, parfois, les enfants y ont été amenés par les circonstances. En revanche, les abus sexuels sont généralement commis au sein de la famille, ou en dehors par de proches parents, des amis ou des personnes que l'enfant connaît, le plus souvent sans rétribution, et parfois sur des enfants qui n'ont que dix à douze mois. L'abus sexuel à l'égard des enfants peut se définir juridiquement comme un viol, un acte criminel pour lequel son auteur doit être sanctionné, alors que la prostitution, tout en étant reconnue contraire à la dignité humaine, n'est pas considérée comme un délit et tous les pays signataires de la Convention des Etats-Unis du 2 décembre 1949 sont tenus de sanctionner les proxénètes.

L'abus sexuel incestueux à l'égard d'un enfant a toujours existé dans toutes les sociétés et est demeuré tabou pendant des siècles. En revanche, la prostitution des enfants est un phé-

nomène relativement récent que l'on rencontre autant dans les pays développés que dans les autres, bien qu'à des degrés divers. C'est seulement ces dernières années que la communauté internationale a commencé à se pencher sur ce problème, que les médias en ont fait un sujet d'actualité et que de nombreuses organisations non gouvernementales se sont mises à l'étudier en profondeur. Ce sont elles principalement qui ont déclaré la guerre à cette pratique. Elles ont rédigé des rapports et plaidé vigoureusement devant les Nations Unies et d'autres conférences nationales et internationales afin que l'on fasse circuler les informations et que l'on prenne des mesures contre la prostitution des enfants. Aujourd'hui, les autorités disposent de suffisamment de preuves et d'informations pour riposter avec courage et fermeté.

Anima BASAK, Présidente de la Fédération Abolitionniste Internationale.

DES CONSTATS TERRIBLES

Le tiers monde vend ses enfants et ses femmes aux hommes des pays riches à des prix dérisoires et les autorités politiques, civiles ou religieuses ne s'en soucient pas.

L'enfant du Sud Asiatique est parfois vendu à 1,5 dollar la nuit. Des organismes de tourisme demandent 100 filles pour une nuit et elles les ont rubis sur l'ongle. Des enfants sont vendus pour la pornographie contre une bouchée de pain à la famille. En tel endroit, 2 500 enfants sont enfermés 24h/24 comme objets de prostitution. Au Bangladesh, 7,7 millions d'enfants errent dans les rues et constituent un vivier pour les proxénètes qui les font travailler de 8 h à minuit avec une exigence de 3 à 4 clients s'ils veulent manger... Les enfants sont battus et, s'ils sont malades, on les laisse sans soin.

La nécessité des gens est souvent si grande qu'ils perçoivent la prostitution comme seule solution.

Aux Philippines, malgré l'action de groupes actifs, des pédophiles qui "consommaient" des enfants n'ont pu être chassés parce que la population a refusé qu'on lui ôte ses moyens de subsistance.

Chaque année dans le monde, de nombreux enfants disparaissent sans laisser de trace.

– En Angleterre, 9800 sont portés fugueurs et des centaines de jeunes dorment dans des cartons à la périphérie de Londres.

– En Roumanie, depuis la chute du dictateur, on voit tous les jours à la télévision des photos d'enfants de 8 à 18 ans que les parents recherchent.

Un fondement essentiel de la prostitution est la distribution inégale des richesses et l'injustice sociale... et ces deux causes frappent d'autant plus les faibles et les enfants qu'ils ont besoin de tous les types de protection qui leur font tous défaut.

Les juridictions nationales font preuve de mollesse à l'encontre des proxénètes, des violeurs et pédophiles. En France, 1/10e des proxénètes est appréhendé et souvent sans grandes conséquences. Ils sont protégés, soit parce qu'ils sont bien placés ou ont de hautes relations, soit parce qu'ils sont des indics.

L'attitude des pays développés face au sous-développement est peu efficace. Ils ne semblent pas intéressés par les réalités et les personnes ; "seul le FMI réclame tous les jours le prix du sang que nous avons payé 100 fois" dit un participant. Même dans le partenariat, on rencontre de nombreux cas où l'argent donné reste entre les mains des dirigeants. Dans ces conditions, la pauvreté reste un processus entretenu par les pays riches et les gens deviennent de plus en plus pauvres. Le tourisme accroît le processus de dépendance et le pouvoir de décision est volé

aux responsables du pays pauvre dès que ce tourisme est la principale source de devises, dès lors les femmes et les enfants deviennent "objets de marché". Enfin, il n'est pas éxagéré de souligner l'indifférence générale des hommes politiques ou en responsabilités dans tous les pays face au phénomène de la prostitution des femmes et des enfants.

Tina (fille) Philippines

Tina, 11 ans, vit aux Renaissances (New Beginnings), une institution pour les enfants victimes d'abus sexuels :

"Ma vie en famille fut triste car mes parents ne pouvaient pas nous nourrir. Ils se disputaient beaucoup. Nous, leurs enfants, nous les avons quittés. Je suis arrivée pour la première fois avec mes amis à Luneta.

J'avais l'habitude d'aller avec les étrangers. J'ai été initiée par un ami (un garçon d'environ 13 ans) qui devint ensuite mon ami le plus proche. J'ai d'abord appris à mendier. Presque toujours si la personne pour laquelle je mendiais était étrangère, je réussissais à faire d'elle mon client... J'ai aussi appris à consommer de la drogue pour ne rien sentir pendant la "partie" (sa référence à l'acte sexuel). J'obtiens entre 100 F et 200 F pour une "partie".

S'il n'y avait pas de client, j'allais avec mes amis à Luneta et je dormais simplement quelque part avec un souteneur. Il y avait environ 7 autres filles mais j'étais la plus jeune. J'avais 9 ans... Puis je fus attrapée pour vagabondage. Je fus alors conduite en maison de correction et ensuite je fus remise ici aux "Renaissances".

Je me sens bien ici, j'ai à manger et une place pour dormir".

Porn (fille) Thaïlande

Porn a 15 ans. Elle a terminé la classe de CM2 dans sa ville natale, un village de province de Chiangrai. Son père est mort

il y a cinq ans. Sa mère est fermière. Porn a 3 frères, ses aînés. C'est la seule fille, la plus jeune. Voici son histoire comme elle la raconte :

"Un mois après avoir terminé l'école, un homme de mon village est venu voir maman et lui a proposé de me trouver un emploi de serveuse dans un restaurant à Korat. Maman qui est seule presque tous les jours, a accepté. Nous – l'homme, ma mère et moi – sommes allés à Korat, et j'ai vu maman recevoir 4 000 baht du patron et repartir aussitôt à Changrai.

J'avais 12 ans. Le patron m'a dit que je n'avais pas besoin de travailler immédiatement. Il m'a dit de me reposer et m'a très bien nourrie. J'ai dormi dans la maison qu'il m'avait préparée. La seule chose qu'il m'interdisait était de sortir de la maison sans leur permission et "le garde". Au bout d'un mois, je devins un peu plus grande et un peu plus grosse. Le patron me dit alors de commencer à travailler. Il me mit dans un pièce derrière le restaurant et je fis la connaissance d'un chinois d'environ 50 ans. Il essaya de m'embrasser. Je fus bouleversée lorsque j'ai réalisé que je devais recevoir des hôtes. Je m'évanouis. J'étais fâchée et bouleversée d'apprendre que c'était ma mère qui m'avait trompée et m'avait vendue à ce bordel. En réalité, cet endroit était à la fois un hôtel, un restaurant et un salon de thé. J'étais suffisamment naïve pour croire que ma mère avait reçu de l'argent d'avance pour mon travail de serveuse.

Il me paya 3 000 baht pour ma virginité, mais je n'ai pas touché l'argent qui est venu en déduction de la dette contractée par ma mère.

Ma famille n'était pas si pauvre. Ma mère voulait de l'argent simplement pour acheter une télévision, un réfrigérateur et du whisky".

Ebert (garçon) Sri Lanka

Ebert dit qu'il a 10 ans. Son ami étranger l'aime beaucoup. Il lui donne toujours des bonbons et des chocolats. Ebert n'aurait jamais pu imaginer acheter de telles choses... Que fait-il avec son ami étranger ? L'enfant se sent un peu embarrassé, il tortille ses orteils dans le sable. Il parle d'un lit blanc douillet. Il a été embrassé et cajolé. Mais il ne dit pas plus. Il raconta cependant qu'il y avait une caméra dans la pièce (bioscope) pour filmer lorsqu'ils sont au lit. Il parla aussi d'un "kamadija" (un grand miroir), de la taille de la valise de son ami qu'il laisse ouverte près d'une table près du lit, il ne sait pas pourquoi. Obtient-il beaucoup d'argent ? Il dit "oui beaucoup, chaque fois qu'il va dans la chambre". Et ses parents ? Un tante s'occupe de lui. Sa mère est partie il y a longtemps et il n'a pas de père.

Tourisme et prostitution des enfants

Le tourisme est en plein essor et, dans le même temps, la prostitution enfantine se développe de manière dramatique dans le monde, en particulier dans le Sud-Est Asiatique. Des centaines de milliers d'enfants, souvent très jeunes, se font exploiter sexuellement dans les bordels, dans la rue ou dans des hôtels, par des hommes de leur pays, mais aussi par ceux qu'on appelle les "sexe-touristes".

La prostitution enfantine touche de nombreux pays non seulement en Asie, mais aussi en Amérique Latine, en Afrique, aux Caraïbes... Certains de ces pays favorisent le tourisme pour remédier à leurs problèmes économiques. Ils se servent ouvertement ou implicitement de la prostitution comme moyen de publicité ou d'attraction. Les causes majeures de l'augmentation inquiétante de cette prostitution sont d'abord la pauvreté crois-

sante de larges couches de la population de ces pays, l'appât du gain des classes privilégiées indigènes et des investisseurs étrangers dans le tourisme, avec sa forme la plus vile, le sexe-tourisme. Il faut y ajouter l'attrait des biens de consommation, attisé par les pays industrialisés. Enfin, le développement de la pédophilie partout dans le monde s'accompagne d'une banalisation des rapports sexuels entre adultes et enfants.

Les sexe-touristes recherchent des enfants de plus en plus jeunes, croyant ainsi échapper au risque de contagion du sida. En réalité, de nombreux enfants en Asie sont devenus séropositifs ou sont déjà atteints par la maladie du sida.

Les enfants sont exploités et leurs droits sont violés de bien des façons mais, dans le cas du sexe-tourisme, rien n'est plus odieux et plus destructeur que l'exploitation sexuelle de ces enfants rabaissés au rang de simples marchandises. Il s'agit bien d'un marché, marché nouveau qui incite certaines agences à organiser des voyages pour des touristes informés par des guides et revues "spécialisées" sur les possibilités de "rencontre" avec des enfants à des fins sexuelles. Cette exploitation de la prostitution est une forme contemporaine d'esclavage ; c'est le pire des esclavages sur des enfants. Il est à dénoncer comme "crime contre l'humanité".

Médias et publicité répandent largement l'image selon laquelle "voyage et liberté" ne font qu'un. Cela permet au touriste recherchant l'aventure exotique et sexuelle de se défaire des contraintes morales et sociales qui déterminent son comportement dans sa vie quotidienne.

Les sexe-touristes ne se comptent pas au nombre de quelques cas. Ils sont depuis quelques années de plus en plus nombreux à venir de tous les pays industrialisés. Leurs motivations et leur attitude peuvent être différentes. Il y a pourtant un point commun dans les sociétés actuelles, rien ne les incite à mettre en question leur comportement ou à répondre de leurs

actes. La relation entre client et enfant est empreinte d'un rapport inégal à deux niveaux : entre enfant et adulte d'une part, entre pays riche et pays pauvre d'autre part.

Prise de conscience et réforme

Il a fallu attendre le début du XIXe siècle pour que l'on commence à reconnaître officiellement la notion de mauvais traitements à enfants et la nécessité de leur accorder une protection spéciale. Une dizaine d'années plus tard, les tribunaux de certains pays d'Europe et d'Amérique du Nord intervenaient dans des cas d'enfants privés de soins. La plupart des mouvements de réforme, à cette époque, visaient les enfants placés en institution, pour les empêcher de verser dans la délinquance.

L'une des campagnes les plus retentissantes pour la protection de l'enfance a sans doute été menée par l'Américan Society for the Prevention of Cruelty to Animals, la société protectrice des animaux aux Etats-Unis. En 1874, un membre de l'entraide paroissiale a demandé au président de cette société d'intervenir pour une fillette de dix ans, adoptée, qui était victime de violence. A l'époque, des lois protégeaient les animaux, mais aucune – que ce fût dans la législation locale, d'Etat ou fédérale – ne protégeait les enfants. On porta l'affaire devant les tribunaux, en partant du principe que l'enfant appartenait au règne animal et avait donc droit à la même protection que les animaux.

Cette affaire souleva un tollé général et, peu après, une loi était votée à New-York. La société protectrice des animaux fut également autorisée à porter plainte pour les violences à enfants dans le cadre de la législation sur les animaux.

En 1909 fut organisée la première Conférence de la Maison Blanche sur l'enfance. Cette conférence eut pour effet la création, au sein du gouvernement fédéral, d'un Bureau de l'enfance

dont le rôle était de préparer et de mettre en œuvre des plans d'action en faveur de l'enfance. Le résultat est que tous les pays possèdent à présent des lois qui répriment les mauvais traitements à enfants.

Initiatives internationales

Avec le temps, des accords internationaux et des conventions des Nations-Unies pour la protection de l'enfance ont vu le jour. Ce sont : l'arrangement international en vue d'assurer une protection efficace contre le trafic criminel connu sous le nom de traite des blanches (1904), amendé par les protocoles de 1910 et de 1949 ; la Convention pour la répression de la traite des femmes et des enfants (1921), amendée par les protocoles de 1933 et de 1947 ; la première Déclaration des droits de l'enfant, promulguée en 1923 et connue sous le nom de Déclaration de Genève (elle énonçait cinq principes visant à garantir à chaque enfant les conditions essentielles de son épanouissement) ; la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui (1949) ; la Convention pour la répression de la circulation et du trafic des publications obscènes (1923), amendée périodiquement ; la Déclaration des droits de l'homme (1948).

Dans son article 3, la Déclaration Universelle des droits de l'homme stipule que "tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne". Elle stipule en outre, dans l'article 25, alinéa 2 que "la maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciale" et que "tous les enfants qu'ils soient nés dans le mariage ou hors du mariage, jouissent de la même protection sociale". En 1924, la Déclaration de Genève précisait que l'enfant mérite le meilleur de ce que le genre humain peut lui offrir. Aujourd'hui, il existe plus de 80

lois, conventions et déclarations destinées à protéger les "droits de l'enfant".

"Les Etats parties s'engagent à protéger contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle". (Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, article 34).

EN QUOI LA FRANCE EST-ELLE IMPLIQUEE DANS CETTE CROISSANCE TRAGIQUE DE LA PROSTITUTION ENFANTINE DANS LE TIERS-MONDE, EN PARTICULIER DANS LES PAYS D'ASIE ?

Elle est impliquée d'abord par le fait que les touristes qui exploitent sexuellement les enfants viennent des pays industrialisés, donc de la France pour un certain nombre.

Elle est impliquée parce que la prostitution des enfants existe en France, en Europe et que, si aujourd'hui elle n'est pas le fait d'un tourisme sexuel, elle risque de voir se développer demain ce triste phénomène avec l'ouverture des frontières et la libre circulation des personnes.

Elle est impliquée parce que la prostitution enfantine, au travers du sexe-tourisme, est à mettre en relation étroite avec la violence sexuelle exercée ici contre les enfants. Cette violence se traduit sous la forme d'abus sexuels dont sont victimes des milliers d'enfants dans notre pays et sous la forme perverse d'une production pornographique d'enfants (photos, films, vidéo-cassettes) ; la vision et la possession de ces productions incitent au passage à l'acte. Le tourisme vers l'Asie offre des possibilités sans grands risques de sanctions pour le sexe-touriste.

Le problème de la prostitution des enfants ne relève donc pas seulement d'une démarche individuelle ou d'un comportement de groupe. Il s'agit bien d'un problème qui touche la société dans son ensemble.

Quel virage faut-il donc amorcer, quelles conditions faut-il remplir ici pour combattre efficacement la prostitution enfantine ? Nous voulons faire bouger les choses en informant et en déclenchant un débat public sur l'envers de la prostitution enfantine, sur ses dimensions, sur les traumatismes physiques et psychiques subis par les victimes. Il nous faut clairement démontrer que la prostitution enfantine n'est pas un délit mondain, mais un crime assorti de violence.

Il est important de souligner que le constat de ces situations honteuses et scandaleuses ne peut être prétexte à condamner la sexualité humaine qui est de toute autre nature.

Aussi complexe que soit le problème, et quelles que soient les raisons de la prostitution des enfants, il est absolument indispensable que les instances nationales et internationales interviennent pour créer des conditions telles que des millions d'enfants ne soient plus exploités sexuellement, car ces enfants :

"Même s'ils vivent, ils meurent du dedans".

HOMOSEXUALITE

par Christian KLOPFENSTEIN

paru dans "Angoisse et Foi" – Editions Réalités de la Foi

Cette déviation sexuelle qui peut être habituelle ou occasionnelle se retrouve chez l'homme comme chez la femme. Selon les statistiques, on l'estime entre 5 et 20 % de la population.

Les homosexuels recherchent un double rassurant et satisfaisant.

85 % de la personnalité serait acquise à six ans et les mauvaises habitudes sont souvent prises très jeune, suite à une réaction d'amertume contre les parents. Cette attitude est souvent la conséquence d'un manque d'amour et d'un rejet du père (c'est le cas des lesbiennes) ou d'une sur-protection par une mère dominatrice élevant son fils comme une fille [1] et suscitant la haine de la femme (cas des homosexuels masculins). Les enfants doivent comprendre qu'ils n'ont que la deuxième place dans le cœur de leurs parents. Toute relation fausse ("amour" excessif) avec son enfant risque de provoquer chez ce dernier des difficultés à aimer, plus tard, quelqu'un du sexe opposé : le garçon penserait alors trahir l'amour de sa mère.

Ces personnes ne doivent pas se résigner dans leur situation, mais chercher une issue. Elles sont souvent rejetées et ont besoin de créer des liens d'amitié et d'amour véritable (amour et sexualité ne sont pas synonymes), d'être comprises, accueillies, sécurisées et aidées. Leur rejet ne fait qu'aggraver leur souffrance, leur solitude et leurs convoitises sexuelles. Elles ont besoin d'être pardonnées et libérées de leur esclavage par la foi et la repentance, d'abandonner leurs habitudes et leur péché, de reprendre confiance en elles-mêmes, mais aussi de régler le problème de

la douleur qui a causé ce péché. Le Saint-Esprit peut transformer les comportements et les inclinaisons. Le fruit de l'Esprit est aussi le contrôle de soi. Souvent, la continence et le célibat demeurent la meilleure voie possible pour ces personnes qui devront réapprendre à exprimer leurs sentiments autrement que par leur sexualité perturbée.

La Bible condamne ce péché contre nature qui est une abomination au même titre que l'idolâtrie, une déviation par rapport au plan créateur de Dieu. Sodome et Gomorrhe en sont une triste illustration (Genèse 19:4-5).

Lévitique 18:22 ; 20:13 : "Tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une abomination".

Deutéronome 22:5 : "Une femme ne portera point un habillement d'homme, et un homme ne mettra point des vêtements de femme ; car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Eternel, ton Dieu". C'est du travestisme.

Dans le livre des Juges (ch. 19:22), les gens de Guibéa, qui étaient pervers, ordonnent au vieillard qui avait reçu la visite d'un Lévite : "Fais sortir l'homme qui est entré chez toi, pour que nous le connaissions".

Dans 1 Rois 14:24 ; 15:12 ; 22:47, il est parlé de "prostitués" au masculin.

Dans Romains 1:24-27, le mot grec "arsenokoïtes" désigne tout comportement homosexuel, de perversion ou d'inversion (tendance naturelle de renversement de l'instinct sexuel). Cependant, tout individu partage, d'après la Bible, la responsabilité de la pression que son hérédité et son milieu exercent sur lui.

La TOB (Traduction Œcuménique de la Bible) traduit 1 Corinthiens 6:9-10 par "Pédérastes de tous genres" (un pédé-

raste est un individu ayant des relations sexuelles avec de jeunes garçons).

Ce texte distingue les homosexuels passifs (les efféminés) et les homosexuels actifs (les infâmes).

1 Timothée 1:9-10 : "Les impudiques, les infâmes, les voleurs d'hommes... et tout ce qui est contraire à la sainte doctrine".

Jude 7 : "Ils se livrèrent comme eux à l'impudicité et à des vices contre nature...".

NOTE

(1) Cette mère ne laisse pas son enfant jouer à des jeux dangereux avec contact physique (ex. football). Elle fait tout pour que son fils passe beaucoup plus de temps avec elle qu'avec son père. Elle lui enseigne principalement le rôle d'une femme (ex. cuisine). Elle va toujours avec lui à l'école pour le protéger des autres garçons. Elle s'arrange pour qu'il joue surtout avec des petites filles. Elle crée l'insécurité chez son fils en lui disant qu'elle aurait désiré qu'il soit une fille.

LA CONTRACEPTION ET LA PENSEE BIBLIQUE

par Christian KLOPFENSTEIN

publié dans "La Foi Victorieuse", septembre-octobre 1981.

Le terme de contraception, qui semble s'opposer à la conception et à la vie, est peut-être mal choisi. Il faudrait plutôt parler de contrôle des naissances en vue d'une meilleure qualité de la vie.

L'instinct sexuel a besoin d'être réorienté par Dieu

L'instinct sexuel, perverti depuis la chute, a besoin d'être réorienté et guéri par Dieu. Dans la Bible, cet instinct est toujours soumis à l'amour et à la famille.

La sexualité est un don de Dieu, mais comme toute autre richesse ou bénédiction, elle doit être contrôlée. Le feu, par exemple, peut nous réchauffer mais il peut aussi nous faire souffrir cruellement et nous détruire. La sexualité fait partie d'un tout qu'on ne pourra pas dissocier sans conséquences graves : sans amour, la sexualité ne peut pas satisfaire l'être humain (cf. La femme Samaritaine, Jean 4).

Un amour conjugal véritable fixera les limites de l'union sexuelle. Paul, dans Ephésiens 3:17 nous invite à être fondés dans l'Amour pour "connaître". Cela s'applique aussi certainement à la connaissance sexuelle.

Le mariage, selon la Bible, est avant tout l'unité de l'homme et de la femme qui est le signe de l'union de Christ avec l'Eglise (Ephésiens 5:21-31). Il ne semble pas que le seul but du mariage et de l'union sexuelle soit la procréation. Un simple calcul montre que si chaque femme au monde un enfant par an, entre 20 et 40 ans, il suffirait de 775 ans pour atteindre le nombre de 2 milliards d'individus à partir d'un couple. La puissance génétique de l'homme a toujours dû être restreinte et contrôlée. Dans le cas contraire, elle n'est plus qu'un esclavage et un refus de ses responsabilités vis-à-vis de sa femme et de ses enfants. Il ne suffit pas d'avoir des enfants, il faut aussi pouvoir leur transmettre l'instruction, l'éducation, la vérité, la foi et l'amour dont ils ont besoin.

Procréation, création pour le compte d'un autre

La puissance de fécondité donnée par Dieu à l'homme est appelée la procréation, ce qui signifie "création pour le compte d'un autre". Et qui est cet autre, sinon Dieu lui-même, qui demande toujours la participation de l'homme et de la femme à son œuvre ? Il ne fait jamais de nous des robots : "Dominez... assujettissez" (Genèse 1:26-28). A cette idée de responsabilité se rattache celle de l'intendance qui implique en fait la conduite, le traitement ou l'usage avertis de personnes ou de biens qui nous sont confiés par Dieu. Faisons-nous un usage averti des dons corporels, mentaux, spirituels et du pouvoir de procréation qui nous sont conférés par Dieu ?

Un planning familial divin

Le respect de la vie – d'une vie intégrale et saine – implique l'adoption d'un certain planning familial divin. Correctement

compris, il vise à préserver le plein épanouissement de la mère, de l'enfant, de la famille et de la société. Laisser venir au monde des enfants non désirés ou voués à ne jamais s'épanouir complètement, mettre en danger la vie de la mère et nuire ainsi à d'autres vies, voilà qui ne témoigne certes pas de respect pour la vie. Précisons cependant que l'avortement n'est jamais un moyen de contrôle des naissances et qu'il est nettement condamné par la Bible comme n'importe quel crime contre un innocent.

L'altruisme consiste aussi à se préoccuper du bien-être de son prochain et ce principe émane de l'amour de Dieu qui "ne cherche pas son intérêt". Le planning familial ne s'exerce pas seulement dans l'intérêt de la famille qui le vit mais aussi dans celui des autres groupes sociaux environnants. La liberté du couple est donc aussi dans certains cas limitée par le souci d'autrui.

Les motifs profonds

Le problème essentiel dans la contraception, ne réside pas tellement dans la technique à employer, mais bien plutôt dans les motifs profonds qui animent le couple. Désire-t-il plaire à Dieu ou se plaire à lui-même ? Est-il prêt aux sacrifices (par amour) pour accepter ou pour renoncer à avoir des enfants ? Dans les deux cas, il doit s'agir d'un acte de foi... car "Tout ce qui n'est pas fait sous le principe de la foi est péché" (Romains 14:23). Il faut apprendre à ne plus vivre selon les désirs de sa chair et de son affectivité, mais selon l'Esprit d'amour.

Il est sans doute utile de rappeler que la parole de l'ange à Marie n'a pas été adressée à son désir de procréation, mais que Marie a accepté la volonté de Dieu, tout simplement.

Le risque d'autonomie vis-à-vis de Dieu

Avec toutes les techniques modernes, il y a un risque toujours plus grand d'autonomie vis-à-vis de Dieu. A cet égard, la pensée de Pierre Chaunu mérite d'être rapportée :

"L'intellect veut tout contrôler et essaie de retirer le domaine de la création à la sphère de la providence pour l'assujettir à l'arbitraire. Mettre un enfant au monde devrait toujours rester un signe de foi, d'espérance et d'amour. Le refus de la confiance, c'est le péché contre la foi, le refus de l'avenir, le péché contre l'espérance et le refus d'accepter et de se soumettre, c'est la volonté de domination et le péché contre l'amour".

Chaque couple devrait considérer sérieusement ce problème du contrôle des naissances en respectant la règle de l'accord mutuel et de la soumission l'un à l'autre et à Dieu.

Devenir adulte dans l'amour

Se respecter l'un l'autre, ce n'est plus considérer l'autre comme un objet de plaisir, mais c'est devenir adulte dans l'amour en pensant à donner plutôt qu'à recevoir. Plus un conjoint recherche le plaisir, plus il lui échappe, pour finalement tomber dans l'impuissance, la frigidité ou d'autres déviations sexuelles ; mais plus il sait donner et se contrôler, plus il reçoit et s'épanouit en retour. A partir de ce principe biblique du don de soi et du renoncement à soi-même on peut observer des cas de guérison d'impuissance sexuelle.

Des limitations pour raison médicale et spirituelle

Chaque couple chrétien doit décider ensemble, dans la crainte de Dieu et le respect de sa souveraineté, s'il peut ou non avoir un enfant. On oublie trop souvent que le père a aussi sa responsabilité dans ce domaine.

Tout au long de la Bible, on remarque que la fertilité dans le cadre du mariage est considérée comme une bénédiction de Dieu et la stérilité comme un malédiction. Lorsque Dieu se révèle à Abraham comme le Dieu Tout-Puissant, cela s'applique aussi au domaine sexuel et peut se traduire par "Dieu de la fécondité" (El Chaddaï). Psaume 127:3 : "Voici, des fils sont un héritage de l'Eternel" (1 Timothée 5:4).

Nombreux sont les passages bibliques qui semblent favoriser les relations sexuelles au sein du mariage (Ecclésiaste 9:9 ; 1 Corinthiens 7:2,3,5,7,9,28). Mais il existe cependant même dans l'Ancien Testament, des limitations pour des raisons médicales principalement :

– pendant la période des règles (Lévitique 15:19-30) ;
– après un accouchement (Lévitique 12:2-7).

Des périodes de continence sont souhaitées également dans le Nouveau Testament, "pour vaquer à la prière" (1 Corinthiens 7:1, 5-6, 29, 35 ; 1 Pierre 3:7 ; 1 Thessaloniciens 4:4).

Toutes les techniques ne sont pas forcément bonnes

Même si le contrôle des naissances semble souhaitable, toutes les techniques ne sont pas forcément bonnes pour tout le

monde. Là encore, il s'agit de cas personnels où respect et tolérance sont de la plus grande importance. Certaines méthodes peuvent manquer d'efficacité [1] et d'autres peuvent être, dans certains cas, une atteinte à notre corps qui est "le Temple du Saint Esprit", ou ont besoin d'une surveillance médicale stricte (ex. pilule) [2]. Certains moyens dits "naturels" (ex. la méthode des températures) sont peut-être plus satisfaisants, mais demandent une maîtrise physique pour en assurer l'application (rapports possibles environ 10 jours par mois) et une maîtrise intellectuelle pour en assimiler la méthode.

La maîtrise de soi est, ne l'oublions pas, un aboutissement du fruit du Saint-Esprit : c'est la seule "méthode" vraiment biblique et divine vers laquelle nous devons tendre en laissant le Saint-Esprit prendre le contrôle de notre être. Le fait d'être marié ne dispense aucunement du fruit de l'Esprit qui est la maîtrise de soi dans tous les domaines et spécialement ici dans le domaine de la sexualité. S'il y a une maîtrise de soi dans le célibat, il y en a aussi une dans le mariage (1 Corinthiens 7:29). On ne croit plus actuellement au caractère irrésistible de l'instinct. "Plus l'entente du couple est mûre et accomplie, plus aussi le rôle de l'instinct passe à l'arrière-plan. Lorsqu'il s'unit, cet acte devient pour lui, de plus en plus, la pure expression de l'amour, de cet amour de personne à personne dont Dieu est le guide et hors duquel toute jouissance est égoïste" (Dr Th. Bovet).

Au travers de cet amour conjugal adulte, le couple trouvera l'équilibre entre deux extrêmes dangereux :

– la procréation illimitée qui équivaut à un refus d'assumer ses responsabilités (= désordre, anarchie) ;

– le refus de l'enfant par crainte du lendemain ou par égoïsme : recherche de son confort, de ses loisirs, de son plaisir (= manque d'amour).

En résumé, les relations sexuelles devraient toujours être le couronnement d'un amour adulte, contrôlé par le bon sens

humain, soutenu par la sagesse et la puissance du Saint-Esprit.

NOTES

(1) Ex : méthode Billings d'auto-observation de la glaire cervicale : technique d'éveil à la fécondité.

(2) Les micropilules progestatives comme les stérilets ne bloquent pas l'ovulation et peuvent provoquer des avortements précoces en empêchant la nidation.

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

N°1 - Qui sont les Mennonites ? D'où viennent-ils ? (épuisé)	12 F
N°2 - Ce que croient les Mennonites	12 F
N°3-4 - La voie chrétienne	20 F
N°5 - Disciples de Jésus (John C. Wenger)	12 F
N°6-7 - Il y a des gens qui vous troublent (Pierre Widmer)	15 F
N°8 - L'Evangile de Paix (John C. Wenger)	12 F
N°9 - Enseigner dans l'Assemblée (Paul M. Lederach)	12 F
N°10 - Du bon usage des vraies richesses (Milo Kauffman)	12 F
N°11-12 - De Thomas Muntzer à Menno Simons (Ch. et Cl. L. Ummel, J. Baumann et P. Widmer)	20 F
N°13-14 - Ce livre appelé la Bible (John C. Wenger)	20 F
N°15 - La foi qui fait vivre (John C. Wenger) Extraits d'auteurs anabaptistes du XVI[e] siècle	15 F
N°16 - Les entretiens Luthéro-Mennonites (1981-1984) présentés par Marc Lienhard et P. Widmer	20 F
N°1/1985 - Vers une justice biblique (José Gallardo et divers auteurs)	25 F
N°2/1985 - Actualités des valeurs anabaptistes (Pierre Widmer, Max Schowalter, Claude Baecher) et divers articles d'actualité dans les Eglises.	25 F
N°3/1985 - Le Chrétien face aux crises de la vie (Paul Baumann, Christiane et Pierre Widmer)	20 F
N°4/1985 - Le Chrétien face à la maladie (avec la collaboration de René Klopfenstein, Jeannette Rayot-Zbinden, Willy Peterschmitt, D[r] M. Ropp et P. Widmer)	25 F
N°1/1986 - Evangéliser, c'est faire des disciples (avec la collaboration de Myron S. Augsburger et P. Widmer)	25 F
N°2/1986 - Le pasteur, artisan de réconciliation (avec la collaboration de M. Barwick, J. Jaloux, P. Widmer)	20 F

N°3-4/1986 - Comment travailler au bien de la nation ?
Le chrétien et les Forces Armées
(Claude Baecher, Michel Gaudry, Pierre Widmer) 30 F
N°1/1987 - Formation biblique et modernité
(André Nussbaumer, Adolf Schnebele, Jacques Dubois,
Daniel Muller et Pierre Widmer) 20 F
N°2/1987 - Des églises de professants... Pourquoi ?
(en co-édition avec les «carnets de Croire et Servir») 25 F
N°3/1987 - Vers un nouveau mode de vie (John
C. Wenger, avec la collaboration de P. Widmer) 25 F
N°4/1987 - Crises et conflits conjugaux et familiaux
(Samuel Gerber et Pierre Widmer avec Préface de
Robert Somerville) 25 F
N°1/1988 - Croire aujourd'hui (D. Muller, B. Huck,
C. Widmer-Gaudry, Mme Salas et P. Widmer) 30 F
N°2-3/1988 - Présence au monde
(Numéro spécial MERK'88) 35 F
N°4/1988 - Conviction et tolérance
(Bernhardt Ott - Claude Baecher) 30 F
N°1/1989 - Sans défense à cause de Christ
(J. A. Tœws) 30 F
N°2-3/1989 - Témoigner de Jésus-Christ dans le
monde d'aujourd'hui (Helmut Harder) 40 F
N°4/1989 - Les Mennonites dans la Révolution
Française (Jean Séguy - Robert Baecher) 30 F
N°1/1990 - La discipline dans l'église
(Samuel Gerber avec la collaboration
de Max-Alain Chevalier) 30 F
N°2/1990 - Les Anabaptistes et la Réforme
à Strasbourg en 1532
— Citoyens du ciel et de la terre (Philippe Montuire)
— L'église dans le monde : une perspective
biblique (Neal Blough) 30 F
N°3/1990 - L'éthique du disciple (P. Widmer) 30 F
N°4/1990 - Histoires d'hier et d'aujourd'hui
(Cornelia Lehn) 30 F
N°1/1991 - Vie et structure de l'église de
Jésus-Christ (Paul Baumann avec préface de P. Widmer) 30 F
N°2-3/1991 - Alliances et Cène (Etienne Zimmerlin) ;
Synthèse sur la pratique de la Cène (Daniel Muller) 40 F

N°4/1991 - Bonnes nouvelles de par le monde
(Cornelia Lehn) 30 F
N°1/1992 - Le chrétien et l'argent
(Samuel Gerber) 40 F
N°2/1992 - Alliances et Cène
(Etienne Zimmerlin) 40 F
N°3/1992 - «... Et tes filles prophétiseront»
(Claude Baecher - Madeleine Bähler - Jacques Baumann
Fritz Goldschmidt - Lydie Hege - Matthias Radloff
Dr Marthe Ropp et les anciens d'une assemblée) 40 F
N°4/1992 - Guerre ou Paix?
(Pierre Widmer - Larry Miller - Claude Baecher
et d'autres) 40 F
N°1/1993 - Sexualité et mariage
BIBLE, FAMILLE, SEXOLOGIE (1)
(Roger Eykerman, avec la participation de
Christian Klopfenstein et Robert Somerville) 40 F
N°2/1993 - Développement et mission
(Gilbert Klopfenstein, Aboh Danrhé, Daniel Goldschmidt
Saturnin D. Afaton, Hélène & Carl Wirzba, Erik Volkmar
Jean-Daniel Peterschmitt) 40 F
N°3/1993 - Sexualité et mariage
VIE CONJUGALE ET FAMILLE (2)
(Roger Eykerman, avec la participation de
Christian Klopfenstein, Alexandre Lukasik,
Colette Nouyrigat-Chartres) 40 F
N°4/1993 - Qui sont les mennonites ?
(J.C. Wenger, avec diverses collaborations) 40 F

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

Revue trimestrielle complémentaire
au mensuel «CHRIST SEUL»

Administration générale :
EDITIONS MENNONITES
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD
CCP DIJON 1972.81 Z

Directeur de la publication :
Daniel Muller
Tél. : 25 92 90 59

Tarifs des abonnements :
4 numéros annuels : 140 FF.

Abonnement jumelé
pour CHRIST SEUL et LES CAHIERS : 360 FF.

Conditions générales :
Ces prix s'entendent TTC (TVA 2,10%). Port en sus.
Paiement à reception de facture par chèque bancaire
ou virement postal à l'ordre des Edition Mennonites.

Pour l'étranger, paiement par virement
international ou chèque en FF.

Toutes les commandes sont à adresser au bureau de
CHRIST SEUL
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD (France)

Dépôt légal : 1er trimestre 1994
CPPAP N° 66832

Photocomposition et impression
Studio CD SCHELL
1a, rue Tiergaertel 67380 LINGOLSHEIM
Téléphone : 88 77 36 04 • Fax : 88 77 36 05

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD



N°1/1994

SEXUALITÉ ET MARIAGE

APPROCHE ÉTHIQUE ET MÉDICALE (3)

Au terme de ce dernier numéro de trois carnets sur le thème "Sexualité et mariage", nous tenons à remercier les différents auteurs qui ont participé à leur élaboration :

– Roger EYKERMAN : père de famille, éducateur, sexothérapeuthe et ancien d'une église baptiste ;

– Robert SOMERVILLE : pasteur baptiste, professeur d'éthique à la faculté de Vaux-sur-Seine ;

– Alexandre LUKASIK : directeur d'un studio de télévision d'expression chrétienne (T.V.P. à Cortaillod, Suisse), il a tourné plusieurs vidéos sur le sujet de l'avortement ;

– Colette NOUYRIGAT-CHARTRES : mère de deux enfants, médecin généraliste dans le sud-ouest de la France, auteur du livre : "Le courage d'aimer", Editions "La Pensée Universelle" ;

– Le Journal IDEA de l'Alliance Evangélique pour les deux articles sur le SIDA et la prostitution infantile ;

– Christian KLOPFENSTEIN : père de famille, médecin généraliste, ancien de l'assemblée mennonite de Belfort et auteur de deux ouvrages : "La Bible et la Santé" et "Angoisse et foi". Nous lui devons la collection des différents articles de ces trois carnets et les annotations incluses.

ISBN 2-904214-39-9 ISSN 0750-2095